



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 010**

Le vendredi 15 mai 2020

---

Président : M. Pat Finnigan





## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le vendredi 15 mai 2020

• (1400)

[Traduction]

**Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 10<sup>e</sup> séance du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

J'aimerais mentionner quelques règles à suivre. La plupart de nos députés les connaissent bien maintenant, mais je vais les décrire pour nos témoins.

L'interprétation durant la présente vidéoconférence fonctionnera relativement de la même façon que lors d'une réunion de comité normale. Au bas de votre écran, vous pouvez choisir le parquet, l'anglais ou le français. Lorsque vous prenez la parole, veuillez vous assurer de sélectionner le canal qui correspond à la langue dans laquelle vous souhaitez vous exprimer, et non le parquet. C'est très important. Cela réduira le nombre de fois où nous devons nous arrêter parce que les participants ne peuvent pas entendre l'interprétation. Cela maximisera le temps que nous pouvons passer à échanger.

J'aimerais que les témoins m'indiquent, par un signe de tête, s'ils comprennent bien comment changer le canal s'ils souhaitent changer la langue. Monsieur VanderHout, monsieur Keenan, monsieur Lemaire et monsieur Gilroy, est-ce que vous avez bien compris? D'accord.

En outre, avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Lorsque vous êtes prêt à parler, vous devez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro.

[Français]

Assurez-vous que votre micro est éteint lorsque vous ne parlez pas.

Nous sommes maintenant prêts à commencer.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins pour la séance d'aujourd'hui.

[Traduction]

Aujourd'hui, durant la première heure, nous accueillons M. Brian Gilroy et M. Jan VanderHout, qui sont respectivement président et vice-président du Conseil canadien de l'horticulture. Bienvenue à vous deux. Nous recevons également M. Ron Lemaire, président de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes. Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Lemaire. Nous accueillons également M. Ray Keenan et M. Kevin MacIsaac, respectivement président et directeur général de la United Potato Growers of Canada.

Je sais que nous avons l'intention d'accorder 7 minutes plutôt que 10 minutes aux témoins pour leurs exposés, mais comme nous n'avons pas eu le temps de discuter de cela avant la réunion, nous allons accorder 10 minutes à chaque organisme pour présenter une déclaration liminaire.

Monsieur Brian Gilroy et monsieur Jan VanderHout, du Conseil canadien de l'horticulture, vous disposez ensemble d'au plus 10 minutes pour votre exposé. Allez-y.

**M. Brian Gilroy (président, Conseil canadien de l'horticulture):** Je vous remercie, monsieur le président, de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité.

Je remercie les membres du Comité pour le travail qu'ils font pour les Canadiens dans ces circonstances extraordinaires.

Je m'appelle Brian Gilroy. Je suis le président du Conseil canadien de l'horticulture, le CCH. Je suis aussi un pomiculteur de Meaford, en Ontario.

Le Conseil canadien de l'horticulture est une association nationale à adhésion volontaire et sans but lucratif, dont le siège se trouve à Ottawa, qui représente des producteurs de fruits et légumes de partout au Canada. Ces producteurs travaillent à la production de plus de 120 différents types de cultures dans plus de 14 237 exploitations agricoles, qui ont engendré des recettes monétaires agricoles de 5,7 milliards de dollars en 2018.

Comme vous pouvez le constater, avec 120 différents types de cultures, notre industrie est très diversifiée, au même titre que les difficultés auxquelles elle fait face durant la pandémie de COVID-19. Certains sous-secteurs de l'industrie des fruits et légumes frais, comme ceux de la production de pommes de terre et de légumes de serre, sont aux prises avec de très sérieuses difficultés en ce moment tandis que d'autres doivent prendre des décisions concernant l'avenir de leurs activités. Ce qui est similaire dans tous les secteurs, c'est que les répercussions subies cette année en raison de la COVID-19 auront un effet durable sur les activités.

J'aimerais d'abord mentionner que le CCH est conscient que la sécurité des Canadiens et l'intégrité de notre système de soins de santé demeurent la priorité pour le gouvernement. Nous appuyons entièrement le gouvernement. Nous lui sommes reconnaissants pour les énormes efforts qu'il a déployés pour assurer la sécurité de tous ainsi que pour les mesures qu'il a prises en vue de maintenir à flot le pays et l'économie durant cette crise.

Cependant, nous voulons souligner aujourd'hui que, comme la plupart des autres pays, le Canada est aux prises avec de sérieux problèmes en ce qui concerne un aspect qui contribue de façon essentielle à un solide système de soins de santé et à la santé de la population. Il s'agit de la sécurité alimentaire à l'échelle du pays. Nous croyons que le gouvernement du Canada a l'occasion de continuer de démontrer dans quelle mesure la sécurité et l'approvisionnement alimentaires revêtent une importance cruciale au Canada et de souligner que les gouvernements soutiennent les agriculteurs, comme l'a dit le premier ministre.

Au début de la pandémie, ce qui menaçait le plus notre secteur, c'était la possibilité que des travailleurs étrangers temporaires ne puissent pas venir au pays. Nous sommes reconnaissants au gouvernement fédéral d'avoir pris des mesures pour exempter les travailleurs agricoles étrangers des restrictions de voyage et d'avoir offert un soutien financier aux employeurs de travailleurs étrangers pour les aider à assumer les coûts extraordinaires qu'implique l'application du protocole d'isolement d'une durée de deux semaines. Toutefois, un certain nombre d'obstacles ont rendu impossible l'arrivée de travailleurs essentiels. De nombreuses exploitations agricoles pourront compter sur l'aide de seulement une partie des travailleurs qu'elles accueillent habituellement.

Nous sommes conscients du travail effectué par Emploi et Développement social Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, pour faire en sorte que des travailleurs puissent venir au Canada. Nous en sommes heureux, mais le gouvernement a cité des statistiques lors de ses séances d'information qui ne reflètent pas la situation sur le terrain. Par exemple, le gouvernement a fait savoir que, durant le mois d'avril, le Canada a reçu 10 066 travailleurs, comparativement à 13 000 travailleurs en avril 2019. Cependant, ces 10 066 travailleurs incluent des travailleurs qui devaient arriver en mars, mais qui sont arrivés plus tard en raison des restrictions de voyage.

En utilisant les chiffres que nous avons obtenus à l'interne, les données que nous avons compilées indiquent que, jusqu'à maintenant, l'Ontario, qui coordonne également les arrivées dans les provinces de l'Atlantique, a reçu 78 % des travailleurs prévus; que le Québec n'a reçu que 50 % des travailleurs et que la Colombie-Britannique a reçu 54 % des travailleurs.

Les mois de mai et juin sont très chargés pour nos producteurs. C'est à ce moment qu'un grand nombre des travailleurs arrivent habituellement. Nous sommes très préoccupés par le petit nombre de travailleurs dont les documents sont en règle pour qu'ils puissent venir au Canada. Sans la certitude de disposer d'une main-d'oeuvre fiable, de nombreux producteurs doivent décider s'il est utile, voire même possible, de s'occuper des cultures, d'élaguer les arbres, de récolter les légumes de serre, etc.

En plus d'avoir à prendre ces décisions difficiles, les producteurs savent qu'ils ne disposent pas d'un filet de sécurité suffisant. Le coût des intrants et les frais généraux associés à la production de fruits et de légumes sont importants. Il ne faut pas avoir froid aux yeux pour oeuvrer dans cette industrie. De nombreux producteurs ne peuvent tout simplement pas assumer ces coûts supplémentaires sans avoir la certitude que le risque qu'ils prennent ne les mènera pas à la faillite.

• (1405)

La COVID-19 a également eu des répercussions considérables sur les producteurs de pommes de terre au Canada. La fermeture de services alimentaires a entraîné un effondrement de la demande de produits de pommes de terre transformés surgelés, ce qui fait en sorte que les exploitations agricoles se retrouvent avec un énorme excédent de pommes de terre destinées à la transformation récoltées en 2019 qui ne pourront pas être utilisées. En outre, le volume des contrats visant les pommes de terre destinées à la transformation est passé en 2020 de 15 % à 25 %, et les stocks invendus de pommes de terre de semence demeurent dans les exploitations agricoles en raison de la baisse considérable des semences en 2020. Plus de 700 millions de livres de pommes de terre destinées à la transformation et de pommes de terre de semence sont entreposées dans des fermes canadiennes qui produisent des pommes de terre. La valeur de ces stocks s'élève à environ 110 millions de dollars.

Vous entendrez un peu plus tard des représentants de la United Potato Growers of Canada. Cette association a demandé à la ministre de l'Agriculture de prendre immédiatement des mesures pour compenser les pertes causées par cet excédent de pommes de terre périssables qui ne peut pas être vendu en raison de la COVID-19.

Les producteurs ne sont pas immunisés contre le risque et l'incertitude. Année après année, ils prennent des risques liés à Mère nature, aux parasites, aux infestations et à l'instabilité des marchés pour s'assurer que les Canadiens disposent d'une abondance de fruits et de légumes sains. Vu les températures froides record enregistrées au cours des 15 derniers jours, nous pouvons dire que Mère nature a été particulièrement — j'avais écrit « dure » — mais je dirais cruelle jusqu'à maintenant durant la présente saison. En ces temps extraordinaires, les producteurs ont besoin plus que jamais que le gouvernement leur garantisse concrètement qu'il les soutiendra.

Le gouvernement a annoncé plusieurs mesures, comme la Subvention salariale d'urgence et le Compte d'urgence pour les entreprises. Malheureusement, de nombreuses exploitations agricoles familiales ne répondent pas aux critères d'admissibilité. Les 5 milliards de dollars accordés à Financement agricole Canada ne seront pas utiles, car contracter d'autres dettes n'aidera pas les producteurs à récupérer leurs pertes.

Nous savons que les programmes de gestion des risques de l'entreprise visent à protéger les agriculteurs des pertes désastreuses, mais les compressions dans le financement de ces programmes, notamment le programme Agri-stabilité, et les modifications aux critères d'admissibilité ont rendu ces programmes inefficaces pour la plupart des agriculteurs. Les modifications apportées en 2013 à la limite de marge de référence et aux restrictions quant aux dépenses qui peuvent être jugées admissibles font en sorte qu'il est très difficile d'obtenir un paiement même dans des situations très catastrophiques.

Le CCH — en collaboration avec la AGgrowth Coalition, qui représente divers secteurs de l'industrie agricole — a formulé des recommandations à l'intention de la ministre de l'Agriculture et du ministre des Finances visant des changements immédiats à apporter aux programmes de gestion des risques de l'entreprise. Ces changements sont nécessaires pour aider les agriculteurs à passer au travers de cette crise et leur faire savoir que le gouvernement canadien appuie les producteurs canadiens.

En ce qui concerne le programme Agri-stabilité, nous avons demandé que le seuil passe à 90 %, à compter de l'année de programme 2020 ou, de façon plus générale, l'année de programme qui couvre la campagne agricole de 2020 des exploitants du secteur des produits horticoles comestibles, et que le programme couvre 85 % des pertes qui se situent en dessous de ce seuil. En vue de couvrir tous les coûts extraordinaires immédiats des producteurs, nous avons également demandé que le gouvernement injecte immédiatement au moins 5 % de la valeur des ventes nettes admissibles réalisées en 2018 par les producteurs dans leur compte Agri-investissement et qu'il élimine l'exigence pour le producteur de verser une contribution équivalente. Cela augmenterait la confiance des producteurs à court terme.

Nous avons recommandé que ces mesures d'urgence soient combinées à un examen de la limite de marge de référence. Cette limite est obsolète. Si un exploitant est forcé de réduire le nombre d'acres cultivés ou de réduire sa production par acre parce qu'il ne dispose pas de la main-d'œuvre nécessaire ou qu'il n'obtient pas cette main-d'œuvre à temps, ou bien en raison de perturbations au sein de la chaîne d'approvisionnement, le CCH a demandé que le gouvernement renonce à appliquer les dispositions visant les changements structurels dans le cas des exploitants du secteur des produits horticoles comestibles.

Le CCH est disposé à travailler avec Agriculture et Agroalimentaire Canada pour peaufiner ses recommandations et minimiser les conséquences imprévues ou le risque moral. Il est important de souligner que nous ne demandons pas au gouvernement un chèque en blanc. Apporter des améliorations à un programme comme Agri-stabilité permettra aux agriculteurs de récupérer au moins une partie de leurs pertes.

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je serai ravi de répondre à vos questions.

Je vais maintenant céder la parole à mon collègue, Jan VanderHout.

● (1410)

**Le président:** Je suis désolé, mais nous sommes rendus à 10 minutes, alors, nous devons passer au prochain témoin. Vous aurez peut-être l'occasion de revenir sur ce que vous vouliez dire durant la période des questions.

La parole est maintenant à M. Ron Lemaire, de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes.

Monsieur Lemaire, vous disposez de 10 minutes.

**M. Ron Lemaire (président, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes):** Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie également les membres du Comité. Au nom du secteur canadien des fruits et légumes frais, je suis heureux d'avoir l'occasion de vous faire part de nos commentaires concernant les répercussions financières de la pandémie de COVID-19 sur l'industrie des fruits et légumes frais et sa chaîne d'approvisionnement.

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, l'ACDFL, représente l'ensemble de l'industrie des fruits et légumes frais, de la ferme à l'assiette. Nos commentaires sont le reflet de la situation d'un large éventail de membres qui s'emploient quotidiennement à offrir aux Canadiens les fruits et les légumes frais et sains

qu'ils demandent, même durant cette période extrêmement difficile et stressante que nous vivons actuellement.

Tout d'abord, l'ACDFL souhaite exprimer l'appréciation de notre industrie pour le niveau élevé d'engagement et de collaboration dont le gouvernement fédéral a fait preuve en travaillant avec l'industrie en ces temps difficiles. En particulier, j'aimerais remercier le gouvernement d'avoir fait preuve de souplesse à l'égard de l'industrie et d'avoir collaboré avec elle en exemptant les travailleurs étrangers temporaires des restrictions de voyage et en fournissant un soutien financier aux employeurs de travailleurs étrangers en vue de les aider à recouvrer les coûts engendrés par l'application du protocole d'isolement d'une durée de deux semaines.

Nous nous réjouissons à l'idée de maintenir cette relation de travail avec le gouvernement afin de trouver des solutions pour atténuer les répercussions de la pandémie sur les familles canadiennes et pour veiller à ce que ces familles puissent continuer de mettre sur leur table des fruits et des légumes sûrs, sains et nutritifs pendant et après la crise.

Comme les Canadiens sont confinés à la maison et que leurs habitudes d'achat ont changé durant la pandémie, les ventes au détail ont augmenté de 8 % pour les légumes et de 5 % pour les fruits, mais, en même temps, les consommateurs passent moins de temps à parcourir les épiceries pour trouver des produits en particulier, et les ventes de produits qui ont une courte durée de conservation et de produits de spécialité ont baissé.

Même si les membres de l'ACDFL ont réussi en dépit de la COVID à répondre efficacement aux besoins des consommateurs en fruits et en légumes, bien des entreprises au sein de la chaîne d'approvisionnement ne s'en tirent pas aussi bien. Les services alimentaires représentent 30 % de notre chaîne de valeur, et les répercussions catastrophiques sur ce secteur et ses fournisseurs se feront sentir pendant des années.

Bien que la livraison de repas et le ramassage en bordure de trottoir aient contribué à faire passer les ventes de fruits et légumes dans le secteur des services alimentaires de 0 % à 20 % et parfois à 30 % du volume habituel, la reprise sera longue, car la distanciation physique et la crainte des consommateurs joueront un rôle dans la façon dont les restaurants vont rouvrir. Pour certains restaurants, l'espace physique dont ils disposent, qui ne peut pas être modifié pour répondre aux nouvelles exigences en matière de distanciation physique tout en permettant d'accueillir suffisamment de clients, constituera un facteur important dans la décision de rouvrir ou non.

Les exploitants qui doivent toujours des sommes à des distributeurs pour des produits qu'ils ont commandés avant la fermeture ne seront pas approvisionnés lorsqu'ils rouvriront leurs portes tant que ces sommes n'auront pas été acquittées. Un grand nombre de nos membres sont également durement touchés en raison de l'augmentation du coût des intrants, de l'accès à la main-d'œuvre et des changements opérationnels. Pour ce secteur où les marges de profit sont très minces et le capital disponible est limité, il est primordial de mettre en place des programmes efficaces qui permettent d'avoir accès à des capitaux d'exploitation sans contracter des dettes impossibles à gérer. Je vais aborder ce point un peu plus tard durant mon exposé.

Après la pandémie, la continuité des activités sera difficile durant la transition. Il est crucial que le gouvernement s'assure de soutenir la chaîne d'approvisionnement, de la ferme à l'assiette. Les programmes gouvernementaux mis en place ou modifiés pour appuyer l'industrie des fruits et des légumes doivent offrir la souplesse, l'adaptabilité et la longévité nécessaires pour minimiser les pertes au sein de l'industrie. Notre secteur subit des répercussions sur les activités en ce moment, et ces répercussions continueront de se faire sentir au cours des 12 à 24 prochains mois. La nature complexe et saisonnière de notre industrie signifie que les exploitants de petite et de grande taille doivent avoir accès à des programmes et à des outils élaborés par le gouvernement à la fois pour le court terme et le long terme.

L'ACDFL félicite le gouvernement du Canada d'avoir rapidement mis sur pied des programmes généraux visant à soutenir l'industrie dès le début de la pandémie au Canada. Un grand nombre des programmes qui ont été créés ont fourni du soutien à certains segments de notre chaîne d'approvisionnement. Les annonces d'hier en sont un bon exemple, mais, dans l'avenir, il sera important d'adopter une approche mieux ciblée pour réduire les conséquences imprévues et les répercussions sur certaines entreprises, notamment un endettement accru, l'accès difficile à la main-d'oeuvre canadienne, etc.

En plus de dépendre des travailleurs étrangers, la chaîne d'approvisionnement de l'industrie des fruits et des légumes dépend d'une offre de main-d'oeuvre stable. La Prestation canadienne d'urgence a occasionné des conséquences imprévues à court terme pour de nombreux conditionneurs, distributeurs, grossistes et détaillants, qui ont plus de difficulté qu'à l'habitude à embaucher des employés, en cette période où les Canadiens dépendent d'eux pour obtenir les aliments dont ils ont besoin. La PCU doit être modifiée pour soutenir les chômeurs canadiens sans les dissuader de travailler, car le revenu mensuel maximal de 1 000 \$ n'encourage pas les gens à travailler durant cette période particulière.

- (1415)

En outre, la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants peut avoir une incidence sur les possibilités d'emploi saisonnier et d'emploi d'été dans notre secteur. Il serait souhaitable qu'on laisse plus de latitude aux étudiants en leur permettant de toucher la prestation et de travailler pour des fournisseurs de services essentiels comme l'agriculture et l'agroalimentaire.

Sur une note positive, des initiatives comme la Subvention salariale d'urgence du Canada ont été essentielles pour ceux de nos membres qui y ont droit. Cela leur a permis de garder leur personnel durant le premier virage qu'a dû négocier le marché des services alimentaires, mais la subvention doit maintenant être passée en revue et prolongée au-delà du mois de septembre pour certains services essentiels ciblés, comme la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes. Cela permettra d'atténuer le stress financier que les entreprises anticipent dans le cadre de la nouvelle normalité.

Au début de la pandémie, l'accès aux travailleurs étrangers temporaires était la plus grande menace pour notre production, notre sécurité alimentaire et l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire au Canada. Si certaines des grandes préoccupations de l'industrie en matière de main-d'oeuvre ont été désamorçées dans une certaine mesure, des problèmes logistiques et financiers subsistent. L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes souhaite faire écho aux craintes de ses partenaires du Conseil canadien de l'horticulture concernant le nombre considéra-

blement réduit de travailleurs qui ont pu venir au Canada, un manque qui risque de se faire sentir de façon encore plus aiguë au moment de la récolte.

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes appuie également les recommandations du Conseil canadien de l'horticulture concernant les programmes gouvernementaux de gestion des risques d'entreprise, dont le soutien supplémentaire qui devrait être accordé aux agriculteurs par l'intermédiaire des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement. Nous savons tous qu'il y aura des gagnants et des perdants durant cette pandémie. Comme les membres du Comité le savent parfaitement, l'industrie canadienne des fruits et légumes réclame depuis de nombreuses années la mise en place d'un outil de protection financière pour ses vendeurs de fruits et légumes.

Malheureusement, déjà maintenant et pour les deux prochaines années, l'environnement commercial créé par la COVID conduira certaines entreprises à la faillite, et notre secteur ne dispose d'aucune protection efficace à cet égard. Les vendeurs de fruits et légumes canadiens sont plus que jamais menacés de faire faillite. En l'absence d'une fiducie présumée limitée protégée par la loi, nous risquons de voir davantage d'entreprises du secteur aux prises avec des difficultés financières. En cette période où la sécurité alimentaire est la deuxième priorité de tous les Canadiens après les soins de santé, il est essentiel que le gouvernement fournisse toutes les protections possibles à la chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne, y compris un mécanisme de fiducie présumée pour les vendeurs de produits et les agriculteurs.

Des producteurs aux emballateurs, en passant par les expéditeurs, les transformateurs, les grossistes et les détaillants, notre industrie a dépensé des sommes sans précédent pour élaborer des plans d'affaires qui tiennent compte de la COVID ainsi que de nouvelles procédures pour assurer la continuité des activités et préparer un éventuel retour au travail. De nombreux membres de notre association répondent et devront répondre aux préoccupations des employés en mettant en œuvre des mesures de distanciation physique et sociale, et en garantissant l'accès aux équipements de protection individuelle.

Pourquoi ces équipements sont-ils importants? En Colombie-Britannique, un jour après l'annonce d'un cas présumé de COVID sur leur lieu de travail, 30 % des employés d'une entreprise d'emballage en serre sont restés à la maison. Il est reconnu que les équipements de protection individuelle sont nécessaires pour assurer la continuité des activités, maintenir le moral du personnel et réduire l'absentéisme.

Une enquête effectuée la semaine dernière a révélé que 87 % de nos membres achètent activement des équipements de protection individuelle et d'autres outils de dépistage. Toutefois, ils ont été nombreux à signaler qu'il était difficile d'avoir accès à ces fournitures essentielles. La pénurie de fournitures et les longs délais pour obtenir certains produits comme le désinfectant pour les mains, les gants et les masques N95 ne font qu'ajouter à la complexité de la situation.

Je dois en outre souligner que les coûts supplémentaires liés à l'achat de ces équipements ne pourront pas être absorbés indéfiniment par l'industrie. Bien que l'annonce faite hier par la ministre soit encourageante, l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes recommande au gouvernement de créer un crédit d'impôt pour les équipements de protection individuelle afin d'aider l'industrie à se procurer l'équipement nécessaire pour assurer la sécurité des travailleurs et du public.

En outre, l'incohérence et le manque d'harmonie au sujet des protocoles et mesures d'isolement exigées localement sont une source de frustration pour l'ensemble de l'industrie. Pour assurer le maintien de la compétitivité de nos membres et la protection de la santé publique, il est primordial que nous disposions de modèles communs fondés sur les risques.

Enfin, nous devons miser sur la flexibilité commerciale et réglementaire. La pandémie a clairement démontré qu'il était nécessaire de renforcer notre sécurité alimentaire afin d'assurer la viabilité pérenne de notre système alimentaire et le déploiement d'une stratégie nationale robuste pour conquérir les marchés étrangers. La chaîne d'approvisionnement qui concerne le transport, l'accès aux frontières et aux points d'entrée et de sortie doit être maintenue. Dans la mesure du possible, la réglementation telle que le service horaire pour les chauffeurs de camion devrait être harmonisée avec celle des autres administrations, notamment avec celle des États-Unis.

La chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes est un modèle intégré au niveau mondial qui repose sur des réseaux nationaux et internationaux. Il est plus que jamais nécessaire de reconnaître les efforts déployés par le gouvernement pour permettre une certaine souplesse dans l'application des exigences en matière d'étiquetage — autres que pour la salubrité des aliments — afin de garantir que la circulation des produits essentiels se poursuive sans heurts.

• (1420)

Une plus grande flexibilité pour laisser passer les données nutritionnelles d'autres pays — en particulier des États-Unis — et pour permettre l'étiquetage obligatoire en anglais seulement dans les provinces autres que le Québec contribuerait à assurer que les épiceries puissent continuer à fournir des aliments.

Je m'excuse d'avoir pris tout ce temps.

**Le président:** Merci, monsieur Lemaire.

Nous allons maintenant passer aux Producteurs unis de pommes de terre du Canada, avec M. Keenan et M. MacIsaac.

Vous avez un maximum de 10 minutes pour nous livrer vos déclarations liminaires. Allez-y, je vous prie.

**M. Kevin MacIsaac (directeur général, Les producteurs unis de pommes de terre du Canada):** Merci beaucoup.

Chers membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, bonjour. Je m'adresse à vous aujourd'hui en compagnie de M. Ray Keenan, lui aussi des Producteurs unis de pommes de terre du Canada.

Notre organisation existe depuis 2006 et a été créée pour aider les producteurs à accroître leur rentabilité par l'échange de données fondées sur les principes économiques de l'offre et de la demande. Les producteurs de partout au pays, de l'Île-du-Prince-Édouard à la Colombie-Britannique, paient un prélèvement à l'acre pour financer nos activités. Nous remercions le Comité de nous avoir invités à té-

moigner des effets de la pandémie sur l'industrie de la pomme de terre au Canada.

D'abord, précisons comment se portait l'industrie de la pomme de terre avant la deuxième semaine de mars, qui marque le début de la pandémie. En gros, tout allait très bien. Nous avons certes eu des problèmes de récolte l'automne dernier, surtout dans les provinces de l'Alberta et du Manitoba, mais, en général, l'offre était plutôt conforme à la demande. En fait, elle était peut-être même légèrement insuffisante, ce qui a nécessité l'importation de pommes de terre américaines.

La demande était élevée dans le secteur des produits frais, ce qui s'est traduit par de bons prix. Dans le secteur de la transformation, qui fonctionne surtout par contrats de production avec un acheteur, nous étions dans une position enviable, puisque nous répondions à la demande accrue pour l'indémorable frite. Les marchés d'exportation étaient en croissance et, à l'échelle nationale, davantage de pommes de terre étaient nécessaires en 2020 pour répondre à la demande associée à l'agrandissement des usines de transformation, que ce soit celle des Fermes Cavendish, en Alberta; de J.R. Simplot Company, au Manitoba; de Saint-Arneault, au Québec; ou de McCain Foods, au Nouveau-Brunswick. Le secteur de la pomme de terre de semence connaissait aussi une hausse, principalement attribuable à l'expansion du secteur de la transformation.

Toutefois, le lundi 16 mars, au début du confinement à l'échelle nationale, nous avons immédiatement constaté des changements dans les secteurs du marché, d'abord pour les pommes de terre de consommation. La demande pour les pommes de terre fraîches a substantiellement augmenté et les emballeurs ont eu du mal à maintenir le rythme, puisque les consommateurs, désormais confinés chez eux, accumulaient les aliments de base comme les pommes de terre. Bien des responsables des fruits et légumes ont déplacé des plateaux vides en attendant l'arrivée de palettes bien garnies dans les épiceries. La demande pour les pommes de terre de consommation demeure forte et s'est stabilisée au cours des dernières semaines, puisque les consommateurs ont recommencé à cuisiner et à apprécier cette activité. Les producteurs des croustilles ont aussi constaté une hausse des ventes, les consommateurs optant pour l'aliment-réconfort par excellence pendant la pandémie.

Le secteur de la transformation a mis plus de temps à réagir, mais, au bout d'un certain temps, le volume important de pommes de terre transformées normalement destiné au service de la restauration a été touché par la fermeture des salles à manger des restaurants, qui ne peuvent désormais qu'offrir le service à l'auto. Les entreprises spécialisées dans la production de frites ont rapidement constaté que leurs congélateurs allaient déborder, les usines étant conçues pour fonctionner 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les usines de production de frites ont commencé par imposer des temps d'arrêt et mettre à pied certains quarts de travail pour limiter les effets de ce ralentissement, mais ont éventuellement dû fermer leurs portes les unes après les autres.

C'est là que le chemin de croix des producteurs a commencé: les entreprises spécialisées dans la production de frites ont commencé à faire des appels pour aviser les producteurs qu'elles n'honoreraient pas entièrement leurs contrats. On a conseillé aux producteurs de vendre ces pommes de terre excédentaires à un autre secteur du marché. Dans les semaines qui ont suivi, la situation s'est aggravée, les entreprises spécialisées dans la production de frites avisant les producteurs qu'elles réduiraient le volume d'achat pour la récolte de l'an prochain. Les réductions dépendent du marché que chacune de ces usines fournit, mais varient de 10 à 35 %. La pandémie de COVID-19 a eu des effets semblables sur les ventes de frites aux États-Unis et dans les pays européens, comme la Belgique et les Pays-Bas.

Les producteurs de pommes de terre de semence du Canada sont les dernières victimes en date de cette pandémie, puisque les producteurs ont commencé à annuler leurs commandes de semences dans la foulée de la décision des transformateurs de réduire le volume pour 2020. Chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement a du mal à s'ajuster aux difficultés du marché, mais ce sont sans contredit les producteurs de pommes de terre de semence qui sont les plus durement touchés, puisqu'ils sont en début de chaîne. En outre, beaucoup de ces producteurs avaient entrepris de multiplier les variétés il y a trois ans, un processus qui n'a atteint son point de commercialisation qu'aujourd'hui.

Notre organisation a la tâche ardue d'établir dans la mesure du possible la quantité de pommes de terre nécessaire pour nourrir notre pays et répondre aux demandes étrangères au cours de la prochaine année. Nous pouvons certes utiliser plusieurs modèles, mais pour cela, nous devons d'abord établir deux facteurs importants qui sont pour l'instant inconnus, soit la date de la reprise des activités et le temps nécessaire pour revenir à la consommation préalable à la pandémie de COVID-19. Peut-être ne reviendrons-nous jamais à la consommation passée.

Entretemps, nos producteurs ont besoin d'aide. C'est actuellement la période des semis pour la récolte de 2020, donc il y a un réel sentiment d'urgence.

Les producteurs unis de pommes de terre du Canada appuient le Conseil canadien de la pomme de terre qui, dans sa lettre à l'honorable Marie-Claude Bibeau datée du 23 avril, demande de l'aide pour gérer les effets de la COVID-19 et assurer la sécurité alimentaire du Canada.

Le 5 mai, le gouvernement du Canada a annoncé un programme d'aide à l'industrie dont la création d'un fonds de 50 millions de dollars pour l'achat des aliments excédentaires, comme les pommes de terre, la volaille et d'autres produits agricoles. On ne connaît pas encore le fonctionnement de ce programme. Toutefois, notre organisation remercie le premier ministre Justin Trudeau et Mme Bibeau, notre ministre de l'Agriculture, d'avoir reconnu par cette annonce que notre secteur a besoin d'aide. Pour l'heure, malheureusement, il est évident que cette aide est insuffisante vu l'urgence de nos besoins.

● (1425)

Au sein de notre industrie, le Conseil canadien de la pomme de terre a communiqué avec chacun des gouvernements provinciaux et établi qu'il y avait l'équivalent de 105 millions de dollars en pommes de terre excédentaires dans les fermes canadiennes. De cette énorme quantité de pommes de terre, celles destinées à la transformation sont évaluées à 92 millions de dollars et celles desti-

nées aux semences, à 13 millions de dollars. Il s'agit d'environ 760 millions de livres de pommes de terre, c'est-à-dire une quantité colossale à traiter en peu de temps.

Vu la durée de conservation de ces pommes de terre excédentaires, c'est maintenant qu'il faut agir.

Les producteurs unis de pommes de terre du Canada ont plus particulièrement envisagé d'augmenter l'offre dans le marché du frais, mais, malheureusement, ce marché arrive à saturation, sans compter la difficulté de trouver des entrepôts offrant du temps d'exécution supplémentaire.

La déshydratation serait une autre option, mais nos trois usines canadiennes fonctionnent actuellement à plein régime et leur marché a également été touché par les restrictions imposées au secteur de la restauration. Les engraisseurs de bovins pourraient aussi écouler ces excédents, mais ne feraient, au bout du compte, que refiler les frais de transport aux producteurs de pommes de terre.

Les banques alimentaires sont une option intéressante pour éviter le gaspillage, mais il faut beaucoup de temps pour organiser le transport, la livraison et la réception. Nous n'avons tout simplement pas l'infrastructure nécessaire pour gérer le volume qui doit être traité. Beaucoup de nos producteurs soutiennent déjà les banques alimentaires et connaissent bien certaines de ces difficultés.

Le compostage ou l'enfouissement, deux méthodes qui doivent respecter les directives environnementales et sanitaires, seraient la dernière option pour ces pommes de terre excédentaires.

Toutes ces possibilités mettent les producteurs face à des possibilités qu'ils ne peuvent pas gérer seuls en raison des risques et des coûts connexes. Nous avons besoin d'aide pour commencer le traitement de ces pommes de terre dès maintenant afin d'y parvenir au cours des trois prochains mois et ainsi d'éviter tout risque environnemental et sanitaire pour la récolte de 2020. Ce n'est pas dans trois mois que nous avons besoin de votre aide, mais bien maintenant.

L'aide et la rétroaction du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont cruciales pour l'avenir de la sécurité alimentaire au pays. Toutes les situations difficiles découlant de la pandémie de COVID-19 auront tout de même eu un effet positif, soit une plus grande appréciation des aliments produits au Canada et un désir croissant des consommateurs de soutenir les producteurs qui mettent ces aliments dans leur assiette.

Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui.

● (1430)

**Le président:** Merci.

Aimeriez-vous prendre la parole, M. Keenan?

**M. Ray Keenan:** Oui.

**Le président:** Il vous reste presque trois minutes. Allez-y.

**M. Ray Keenan:** Monsieur le président, merci beaucoup de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Je suis le président des Producteurs unis de pommes de terre du Canada. Mon exploitation agricole produit et emballage des pommes de terre fraîches qui sont livrées quotidiennement aux épiceries et, quand c'était encore possible, au secteur de la restauration.

Je suis entièrement d'accord avec les commentaires faits ici aujourd'hui. Bien que nous soyons reconnaissants des sommes annoncées par le premier ministre pour les industries de la pomme de terre et de la volaille, l'industrie de la pomme de terre reçoit malheureusement moins de la moitié de ce dont elle a besoin pour favoriser la mise en marché de la quantité astronomique de pommes de terre qui est actuellement disponible.

Pendant que le gouvernement tente d'établir la façon de procéder, on a fait une annonce pour que ces pommes de terre soient utilisées dans les banques alimentaires ou pour l'engraissement des bovins, mais je ne suis pas certain que la logistique nécessaire ait bien été étudiée. Évidemment, comme l'a mentionné M. MacIsaac, les pommes de terre ont une durée de conservation donnée et doivent être... Si nous apportons les pommes de terre de transformation dans notre usine d'emballage, seulement de 50 % à 70 % seront emballées. Bref, il y a une réduction énorme, ce qui signifie que beaucoup de pommes de terre ne peuvent pas trouver preneur dans le secteur de l'emballage du frais et doivent être envoyées à la transformation, car elles y sont plus utiles.

Cela étant dit, compte tenu des problèmes relatifs aux parcs d'engraissement et aux abattoirs dans l'Ouest canadien, il y a un surplus de bovins dans les fermes et j'estime que nous devons être prudents quand nous présumons que ces pommes de terre peuvent servir à l'engraissement des bovins. Elles le peuvent, mais en partie seulement; le reste doit être traité autrement.

Le plus important est d'assurer la répartition équitable des montants alloués entre les provinces. La façon la plus rapide et la plus efficace de procéder serait de faire appel aux gouvernements provinciaux qui, à leur tour, feraient affaire avec leur office de la pomme de terre. C'est ce que je recommande. Nous devrions établir l'utilisation des fonds d'après leurs conseils, car chaque province connaît une situation différente. Il est évident qu'une solution universelle ne peut pas être appliquée à l'échelle du pays, surtout à l'heure actuelle dans les secteurs où la transformation prédomine, par exemple au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Alberta. Ces régions ont été touchées très durement par l'excédent de pommes de terre de transformation.

• (1435)

**Le président:** Malheureusement, M. Keenan, c'est tout le temps que nous avons. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions.

La parole sera d'abord à Mme Rood pendant six minutes.

**Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins pour leur intervention d'aujourd'hui.

Ma question s'adresse probablement à l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes, mais le Conseil canadien de l'horticulture peut intervenir aussi.

Nos travailleurs agricoles saisonniers et travailleurs étrangers temporaires jouent un rôle crucial dans l'industrie des fruits et des légumes. Je sais que vous êtes heureux de l'adoption de l'exemption applicable aux travailleurs étrangers temporaires et aux travailleurs saisonniers, exemption que mon parti a vivement défendue auprès du gouvernement.

La culture des fruits et des légumes est associée à des intrants et à des coûts administratifs élevés. La période actuelle est bien sûr

critique. Dans ma circonscription en particulier, il y a beaucoup de maraîchers qui effectuent actuellement les semis. Comme vous y avez fait allusion, nous avons eu une météo carrément ignoble. La semaine dernière, les exploitants d'arbres fruitiers essayaient de lutter contre le gel, puisque nous sommes à un moment critique de leur production. Il y a aussi certains agriculteurs qui sont prêts à entamer leur récolte; c'est le cas, par exemple, des producteurs d'asperges, ici même en Ontario.

Je sais où nous en sommes quant à l'accueil des travailleurs, mais j'aimerais savoir à quel point nos producteurs d'asperges ou d'autres produits hâtifs seront affectés. Il nous manque encore beaucoup de travailleurs. Il y a des tracasseries administratives pour ceux qui arrivent de certains endroits. Quelles seront les répercussions sur notre approvisionnement alimentaire en sachant que, cet automne, le volume sera des plus incertains parce que les agriculteurs auront peut-être réduit les superficies exploitées cette année?

**M. Ron Lemaire:** J'invite le Conseil canadien de l'horticulture à répondre à cette question, puisqu'il est indéniablement bien placé pour parler de ce qui se passe sur le terrain, mais je ferai quand même un bref commentaire à cet effet. Votre question tape dans le mille.

Si j'ai bien compris, la moitié de la récolte d'asperges restera dans les champs cette année, et dans certains cas, les répercussions seront encore plus graves, ce qui est affreux pour l'industrie, et je compatis. Mais, outre cet exemple, nous ne percevons pas vraiment les problèmes à venir. Nous devons pourtant être proactifs. Il est important de veiller à ce que nous ayons des travailleurs pour les récoltes du milieu de l'été, de la fin de l'été et de l'automne. C'est fondamental. Ce n'est pas seulement un problème dans l'immédiat, mais bien un problème de longue haleine auquel d'autres intervenants ont fait référence.

J'invite maintenant le Conseil canadien de l'horticulture à prendre le relais.

**M. Jan VanderHout (vice-président, Conseil canadien de l'horticulture):** La possibilité que les producteurs vivent un grand exode de la main-d'œuvre en cas d'éclosion dans leur exploitation est un des aspects dont on ne semble pas tenir compte.

Prenons l'exemple des producteurs d'asperges, dont les besoins sont immédiats. Ils ont suivi tout ce processus pour obtenir des travailleurs. Ces travailleurs passent la période d'isolement, vont au travail et, deux semaines plus tard, il y a une éclosion à la ferme. Quelle en sera l'incidence? Les producteurs doivent pouvoir compter sur l'aide du gouvernement fédéral quand tout sera terminé. Nous devons y veiller.

**Mme Lianne Rood:** Nous ne savons pas encore quelles seront toutes les répercussions, par exemple après la récolte. Je suis moi-même agricultrice et je ne voudrais pas m'endetter davantage pendant cette crise, car on ne sait pas ce qui va arriver. De quelle façon le gouvernement peut-il, à ce point-ci, apporter son soutien aux agriculteurs après la récolte?

**M. Ron Lemaire:** Je vais commencer par la dernière question.

Comme je l'ai dit, le modèle de crédit d'impôt pourrait servir d'outil, mais il faut aussi tenir compte d'autres facteurs liés aux coûts actuels des intrants. Nous redoutons la modification qui sera apportée au Règlement sur la salubrité des aliments au Canada, car de nombreux producteurs devront utiliser de nouveaux emballages pour les codes de lot des produits de consommation emballés. Dans le contexte actuel, les coûts d'emballage, à eux seuls, imposeront un fardeau économique supplémentaire. Nous demandons donc au gouvernement de reporter ou de retarder la mise en œuvre des exigences liées aux codes de lot des produits de consommation emballés, plus précisément dans le cas des fruits et légumes frais, afin de permettre aux producteurs de s'adapter au marché actuel, d'écouler les stocks d'emballages actuels et de continuer à distribuer leurs produits et à répondre à la demande des consommateurs.

J'ai mentionné le crédit d'impôt et, par ailleurs, il faut commencer à envisager des modèles novateurs axés sur les subventions salariales. Nous savons que les provinces examinent comment nous contribuons aux services essentiels, et le secteur alimentaire semble être négligé. Lors d'un appel plus tôt aujourd'hui, nous avons appris que le Québec, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard sont peut-être les seules provinces... Comment le gouvernement fédéral peut-il appuyer et outiller les provinces grâce à un modèle fédéral qui leur permettra d'accorder un supplément de revenu aux agriculteurs et aux exploitants de la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes afin d'alléger une partie du fardeau lié aux coûts et au stress qu'ils subissent pour assurer la production?

• (1440)

**Mme Lianne Rood:** Merci beaucoup.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Il vous reste une minute et demie, madame Rood.

**Mme Lianne Rood:** D'accord. Je serai brève.

Pour ce qui est des producteurs de pommes de terre, je crois comprendre que vous croulez sous les stocks. Ayant moi-même grandi sur une ferme de pommes de terre, je connais très bien les rouages de cette industrie. D'ailleurs, j'y participe encore un peu. Nous devons payer des prix élevés pour les intrants. Le coût par acre est énorme. Aux États-Unis, certains producteurs de pommes de terre destinées à la transformation ont dû enfouir leurs récoltes.

Vous avez dit, je crois, que les stocks de pommes de terre destinées à la transformation représentent environ 90 millions de dollars. Le gouvernement a débloqué 50 millions de dollars, ce qui n'est évidemment qu'une goutte d'eau dans l'océan, et cela ne permettra même pas d'absorber la moitié des excédents pour le secteur de la transformation. Pensez-vous que les producteurs réduiront de beaucoup leur quantité d'acres cette année, ne serait-ce qu'en raison de la diminution de la demande dans le secteur commercial par rapport au secteur de la vente au détail?

**M. Ray Keenan:** Oui, le commerce de détail se trouve aujourd'hui dans une situation très précaire. Ce qui ne retient pas beaucoup d'attention, c'est la quantité de pommes de terre destinées à la restauration, qui ne vont nulle part pour l'instant et qui ne font que saturer le marché des produits frais. Voilà qui suscite beaucoup d'inquiétudes. Le nombre de contrats de transformation a diminué considérablement, ce qui aura un effet énorme sur les résultats de nos producteurs.

C'est une grande source de préoccupation pour l'avenir, madame Rood, en effet.

**Le président:** Merci, monsieur Keenan et madame Rood.

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

[Traduction]

**M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Lemaire, nous sommes heureux de vous avoir parmi nous. Ce n'est pas notre première rencontre. Nous avons déjà eu l'occasion de discuter de ce sujet. Je vous remercie de votre appel; comme l'a dit Mme Rood, nous sommes tous dans le même bateau. Il y a eu un effort mondial pour essayer de régler la question des travailleurs étrangers temporaires.

Vous et moi avons certainement reçu pas mal d'appels sur cette question précise — il y a déjà environ un mois et demi —, mais j'aimerais que vous me parliez aujourd'hui des difficultés auxquelles fait face votre industrie. Nous avons annoncé 77,5 millions de dollars pour aider le secteur à s'adapter aux problèmes liés à la COVID. J'ai d'ailleurs visité quelques usines, dont certaines sont automatisées. Parlez-vous de cette option avec certains de vos membres? Envisagent-ils une éventuelle automatisation pour lutter contre la COVID? À l'heure actuelle, les usines ne sont pas conçues pour respecter les exigences en matière de distanciation physique, par exemple, ce qui a une incidence sur la production.

**M. Ron Lemaire:** Nous sommes reconnaissants des 77 millions de dollars qui ont été accordés à l'industrie de la transformation. Notre chaîne d'approvisionnement s'inscrit bien dans ce portefeuille.

En ce qui a trait aux lacunes avec lesquelles nous devons composer, oui, l'industrie peut automatiser une partie du travail, mais pas le tout. Les frais encourus pour l'installation de barrières en plexiglas, la baisse de la production ou l'incidence sur la production en raison de la distanciation physique, la difficulté à se procurer de l'équipement de protection individuelle, équipement qui est pourtant essentiel et que le secteur doit acheter pour protéger les employés — voilà autant de dépenses qui sont couvertes, à notre connaissance, dans le cadre des fonds. Le hic, c'est que cela ne suffira pas. Nous ne sommes qu'un secteur parmi tant d'autres dans l'industrie de la transformation. Prenons l'exemple du porc: ce secteur pourrait engloutir tous les fonds d'un seul coup. Je sais que telle n'est pas l'intention et que l'on tient compte des petites, moyennes et grandes entreprises.

Serons-nous en mesure d'automatiser le travail? Oui, mais songez à l'industrie des cultures de serre, à titre d'exemple. Seuls certains éléments d'une serre — et M. VanderHout pourra vous en parler — se prêtent à l'approche automatisée. Tout le reste se fait à la main.

**M. Francis Drouin:** Vous avez dit que les 77 millions de dollars ne seront probablement pas suffisants. Je crois que la ministre a clairement fait savoir qu'il s'agit de la première étape. Le premier ministre a été clair, lui aussi, lorsqu'il a annoncé aux Canadiens, en direct à la télévision, que ce n'est qu'un premier pas.

Dans le cadre de ces discussions, les provinces sont-elles partantes? Avez-vous de bonnes discussions? Nous avons parlé des services essentiels et de l'octroi de subventions aux travailleurs essentiels. Je sais que nous avons annoncé 3 milliards de dollars. Je crois que le son a été coupé tout à l'heure; avez-vous dit que l'Île-du-Prince-Édouard figure parmi les provinces qui considèrent les travailleurs agricoles comme des travailleurs essentiels?

• (1445)

**M. Ron Lemaire:** C'est exact. C'est ce que j'ai entendu dire. Je vais devoir le confirmer, mais j'ai participé aujourd'hui à un appel dans le cadre duquel cette information a été relayée par Agriculture Canada. Le Québec et la Colombie-Britannique ont également entrepris des démarches pour désigner ainsi le secteur agroalimentaire. Je dois toutefois me renseigner davantage à ce sujet.

Comment faire participer les provinces? Eh bien, nous sommes en pourparlers avec les grandes provinces, et les choses commencent à bouger lentement; ainsi, les représentants reconnaissent que nous devons bel et bien figurer parmi les bénéficiaires de la subvention salariale ou du supplément de revenu, mais — je regrette d'avoir à le dire — le dossier avance à pas de tortue, et nos gars ne peuvent pas attendre plus longtemps.

Pour ce qui est de savoir comment le gouvernement fédéral peut donner son appui dans le cadre des discussions fédérales-provinciales-territoriales, il est essentiel d'encourager les provinces à reconnaître que c'est notre secteur qui fait fonctionner le pays. Sans nous, personne ne pourra manger, et la COVID créera alors un contexte beaucoup plus difficile.

**M. Francis Drouin:** Je suis tout à fait d'accord. Nous sommes tous dans le même bateau, et tout le monde doit se mobiliser pour que les Canadiens puissent manger. Merci, monsieur Lemaire. Je vous en suis reconnaissant.

Monsieur Gilroy, dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit défendre une position qui est, me semble-t-il, identique à celle adoptée par l'organisation Grain Farmers of Ontario, c'est-à-dire un investissement de 5 % dans le compte d'Agri-investissement. Avez-vous fait une analyse de ce que cela représente en matière de coûts ou de valeur en dollars?

**M. Brian Gilroy:** Non, j'en suis désolé. Je suis sûr que je pourrais vous faire parvenir ce chiffre assez rapidement.

Je pense d'ailleurs qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada serait en mesure de vous le fournir au plus vite.

**M. Francis Drouin:** D'accord. Si vous obtenez ce chiffre, veuillez le transmettre au Comité. Si vous ne l'avez pas, ce n'est pas grave, mais je vous saurais certainement gré de nous l'envoyer.

Monsieur MacIsaac, comme il n'y a qu'un seul producteur de pommes de terre dans ma région, je ne prétendrais jamais connaître à fond ce domaine, mais j'estime que vous avez soulevé un très bon point en ce qui concerne la nécessité, pour l'industrie, de se réadapter et la modification des comportements des consommateurs. Tenez-vous compte de la façon dont les Canadiens mangent davantage chez eux à cause de la COVID? Ils risquent de ne plus remettre les pieds à un restaurant pour telle ou telle raison.

Comment votre industrie s'adapte-t-elle à cette éventualité? En discutez-vous avec McCain, Cavendish et d'autres entreprises de transformation sur ce marché précis et sur celui de la restauration directe? En somme, quelles seront les répercussions sur vos agriculteurs?

**Le président:** Très brièvement, je vous prie.

**M. Kevin MacIsaac:** Nous en discutons certes, mais notre industrie dépend tellement du secteur de la transformation que ce dernier a vraiment su nous prêter main-forte au cours des dernières années, lorsque nous étions aux prises avec d'autres problèmes liés à la consommation de nos produits frais. Nous devons sans doute réorienter certaines de nos pratiques, mais le fait est que ce secteur contribue actuellement à environ 70 % de nos activités au Canada.

**Le président:** Merci, monsieur MacIsaac.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Bonjour à tous.

Je remercie les témoins d'être avec nous.

Monsieur Gilroy, vous avez parlé du programme Agri-stabilité. Vous demandiez que le seuil d'intervention du programme soit augmenté à 90 % pour 2020. Nous savons tous que le milieu agricole avait déjà demandé qu'il soit augmenté à 85 % avant la crise. J'imagine donc que vous demandez qu'il soit haussé à 90 % spécifiquement en raison de la crise. Cela démontre le besoin important d'assurer les récoltes.

Quelles seront les conséquences si le gouvernement ne bouge pas à ce sujet?

[Traduction]

**M. Brian Gilroy:** Je vous remercie de me poser la question, mais je suis désolé. J'ai une connexion Internet en zone rurale, ce qui fait que je n'ai pas bien entendu votre question.

Voulez-vous savoir quel serait l'effet de l'inaction? Les producteurs réduisent...

[Français]

**M. Yves Perron:** Je vais répéter ma question.

Si l'on n'améliore pas le programme Agri-stabilité, quelles seront les conséquences sur la production horticole au Canada et au Québec?

[Traduction]

**M. Brian Gilroy:** Eh bien, nous savons déjà que la production d'asperges devrait subir une baisse de 50 %. Beaucoup de gens qui plantent des cultures annuelles en réduisent la quantité à un niveau « certainement » gérable. J'entends surtout parler d'une réduction de 20 %. Cette année, Dame Nature a compliqué encore davantage la situation, comme en témoigne la destruction, la semaine dernière, de près de 300 acres d'oignons transplantés dans la région de Holland Marsh.

Oui, il y a des pressions sur le...

• (1450)

[Français]

**M. Yves Perron:** Monsieur Gilroy, est-ce qu'on pourrait résumer cela en disant que, s'il n'y a pas d'intervention sur le plan de l'assurance récolte, on peut sérieusement s'inquiéter à propos de l'autonomie alimentaire à l'échelle nationale? Est-ce que vous seriez d'accord sur cet énoncé?

[Traduction]

**M. Brian Gilroy:** C'est certainement une possibilité. Oui.

[Français]

**M. Yves Perron:** Parfait, je vous remercie beaucoup.

La deuxième question s'adresse aussi à M. Gilroy, ou peut-être à M. VanderHout, s'il a moins de difficulté avec Internet.

En ce qui concerne l'arrivée des travailleurs étrangers, le gouvernement parle de 86 % de travailleurs qui seraient arrivés. Par contre, dans votre énoncé, tantôt, vous nous avez parlé de 78 % en Atlantique, de 39 % au Québec et de 47 % en Ontario. Il y a peut-être des erreurs dans mes chiffres, parce que je les notais en même temps que j'écoutais, mais on est loin des 86 %. Les craintes de pénurie de travailleurs sont réelles.

Est-ce exact?

[Traduction]

**M. Brian Gilroy:** Nous avons mis à jour les chiffres mentionnés dans le mémoire initial. Le Québec n'a reçu que 50 % des travailleurs prévus et la Colombie-Britannique, 54 %, alors que l'Ontario et l'Atlantique en ont reçu environ 78 %, mais oui, il y a encore une grave pénurie de travailleurs dans certaines exploitations agricoles.

[Français]

**M. Yves Perron:** Parfait, je vous remercie beaucoup d'avoir confirmé ces chiffres.

L'autre question que je vais vous poser porte aussi sur les travailleurs étrangers.

Le gouvernement fédéral a annoncé, il y a un certain temps, une aide directe de 1500 \$ par travailleur étranger, parce qu'il a décidé de ne pas s'occuper de sa responsabilité de gérer les quarantaines et d'en déléguer la tâche aux producteurs. Dans la présentation, la somme de 1500 \$ était annoncée comme étant une espèce de somme forfaitaire: on reçoit un travailleur étranger, on reçoit 1500 \$.

Or, selon des commentaires qui nous parviennent des producteurs, il y aurait une date limite pour présenter la demande. On devrait fournir des factures et des preuves de dépenses, et les 1500 \$ seraient maintenant devenus un maximum difficile à obtenir.

Pourriez-vous me parler de cela? Est-ce que vous avez des échos de vos producteurs à ce sujet?

[Traduction]

**M. Jan VanderHout:** Je suis un producteur de concombres de serre, et nous embauchons des travailleurs mexicains dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers et du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Nous avons, encore aujourd'hui, des travailleurs qui sont en isolement.

Cette question comporte plusieurs aspects. D'une part, nous payons les travailleurs pendant qu'ils sont en isolement. Cela revient à environ 900 \$. Quant à l'autre montant de 600 \$, il est difficile de l'attribuer de façon très précise. À mon avis, il faudrait un montant fixe de 1 500 \$ par travailleur. Cela nous aiderait à compenser certains des coûts cachés associés aux mesures d'isolement des travailleurs.

[Français]

**M. Yves Perron:** D'après ce que je comprends, les producteurs agricoles en ont déjà plein les bras présentement. Ils ne voudraient pas avoir à remplir des petits papiers. Ils n'ont pas besoin de cela.

Ils voudraient recevoir un montant de 1500 \$ chaque fois qu'ils reçoivent un travailleur étranger, pour compenser non seulement le fait qu'ils devaient le payer pendant la quarantaine, mais aussi toute l'organisation que cela requiert, sans compter les billets d'avion qui ont été plus coûteux et l'arrivée des travailleurs qui a été plus tardive. Nous nous entendons très bien là-dessus. J'espère que les gens du gouvernement vont avoir ce message, parce que je suis un peu déçu du pouls des producteurs à ce sujet.

Ma prochaine question s'adresse à M. Keenan.

Monsieur Keenan, vous avez mentionné que les sommes qui seraient accordées devraient être distribuées aux provinces, dont le Québec, parce que ce sont les gouvernements qui sont le plus près des gens et qui sont au fait des besoins.

Pouvez-vous m'expliquer votre pensée quand vous dites cela?

[Traduction]

**M. Ray Keenan:** Selon moi, le problème vient du fait que le mécanisme utilisé par le gouvernement fédéral pour transférer les fonds rapidement et efficacement finit par être très encombrant. Il y a environ un an, nous étions aux prises avec une situation à l'Île-du-Prince-Édouard lorsque nous avons présenté une demande dans le cadre du programme Agri-relance. Il s'agit d'un long processus pour l'obtention des fonds, mais quand on y arrive, c'est un moyen très efficace de distribuer l'argent, car les fonds sont transférés à la province.

**Le président:** Merci, monsieur Keenan.

Nous passons maintenant à M. MacGregor, qui dispose de six minutes.

● (1455)

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins de leur comparution devant notre comité. Il est bon de voir quelques visages familiers dans notre monde virtuel.

Je vais commencer par le Conseil canadien de l'horticulture

En ce qui a trait aux travailleurs étrangers temporaires, dans votre déclaration préliminaire, vous avez donné des chiffres qui sont différents de ceux présentés par le gouvernement, car vous avez dit que les chiffres du gouvernement semblent être un peu plus élevés qu'ils ne devraient l'être puisque les mois de mars et d'avril sont combinés. Ai-je bien compris?

**M. Brian Gilroy:** Oui, c'est exact. Les chiffres qui sont cités pour le mois d'avril, par rapport à l'année dernière, ne sont pas les mêmes. On ne compare pas des pommes avec des pommes. Si je ne me trompe pas, les travailleurs ont cessé de venir à partir du 17 mars. On prévoyait l'arrivée de travailleurs du 17 mars jusqu'à la fin du mois, en plus de ceux pour le mois d'avril.

**M. Alistair MacGregor:** Le gouvernement a brossé un tableau un peu plus rose que la réalité sur le terrain en ce qui concerne vos membres; quoi qu'il en soit, nous voulons trouver des moyens de régler ce problème de manière efficace.

D'où vient, selon vous, le problème principal? Est-ce que les retards sont attribuables à l'effondrement du trafic aérien ou au fait que les travailleurs ont peur de venir au Canada parce qu'ils craignent d'être exposés au virus? Y a-t-il toujours trop de pape-rasse? Où pouvons-nous trouver des possibilités d'amélioration afin de garantir que nos producteurs disposent d'une réserve de main-d'œuvre fiable dans les mois à venir?

**M. Brian Gilroy:** À mon avis, le gouvernement canadien a vraiment mis l'accent sur l'importance de ces travailleurs et il fait tout ce qu'il peut pour les faire venir ici. Certaines des difficultés sont liées aux pays fournisseurs. Ainsi, le Mexique se trouve dans un véritable bourbier; ses ordinateurs ont été piratés juste avant l'écllosion de la COVID, et cela a créé toutes sortes de problèmes. Les travailleurs du Guatemala sont très sollicités, et le processus a été très lent, mais la situation commence à se redresser.

Je remercie infiniment Agriculture et Agroalimentaire Canada et tous les ministères connexes de leur travail dans ce dossier. Nous disons simplement que les résultats ne sont pas aussi bons qu'ils l'affirment.

**M. Alistair MacGregor:** D'accord, c'est bon à savoir. Nous devons nous en tenir aux faits.

Monsieur Lemaire, je vais maintenant m'adresser à vous et à l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes. Je suis heureux que vous ayez mentionné, dans votre déclaration préliminaire, la fiducie présumée au titre de la Perishable Agricultural Commodities Act. Corrigez-moi si je me trompe, mais je crois que, lors de la dernière législature, nous avons reçu des recommandations unanimes de la part de deux comités permanents en faveur de la création d'une telle entité.

**M. Ron Lemaire:** Oui, c'est bien cela, et l'industrie pensait que nous irions de l'avant. Nous espérons que, grâce aux efforts du gouvernement actuel et compte tenu de la situation de pandémie actuelle, les gens en reconnaîtront la nécessité.

Nous avons pu constater l'incroyable rapidité avec laquelle il est possible de mettre de l'avant et d'approuver des mesures législatives. Je pense qu'une telle protection est essentielle; notre secteur en a besoin immédiatement et, je le répète, il y aura des faillites. Nous en voyons déjà aux États-Unis, si nous envisageons la situation dans une perspective nord-américaine. Nous serons témoins de tels cas, à mesure que les entreprises ne pourront pas respecter leurs engagements, à mesure qu'elles ne pourront pas reprendre leurs activités ou parce qu'elles décideront de ne pas planter de semences; il y a toute une série de variables qui entrent en jeu. Nous avons besoin d'un filet de sécurité pour que les agriculteurs puissent être considérés comme des créanciers garantis s'ils vendent leurs produits à une entreprise qui fait faillite.

**M. Alistair MacGregor:** Pouvez-vous me dire — très brièvement, parce que j'aimerais poser une autre question — pourquoi les programmes gouvernementaux existants ne conviennent pas? Lorsque nous avons interrogé le gouvernement au cours de la législature précédente, les représentants nous ont dit qu'ils travaillaient sur quelque chose et que des dispositions étaient déjà en place. Pourquoi est-ce inadéquat, et pourquoi devons-nous adopter un mécanisme de fiducie présumée?

**M. Ron Lemaire:** Je dirais brièvement que les autres programmes ne règlent pas le problème de faillite.

**M. Alistair MacGregor:** Je me ferai un plaisir de rappeler au gouvernement que ce problème persiste. Espérons que nous pouvons utiliser la présente crise pour vraiment illustrer la position

dans laquelle se trouve votre industrie et véritablement aller de l'avant dans ce dossier. Je vous remercie donc de ces observations.

Ma dernière question s'adresse aux United Potato Growers of Canada. Monsieur MacIsaac, vous avez vraiment illustré les terribles difficultés auxquelles votre industrie est actuellement confrontée. Il existe une multitude d'options, mais aucune d'entre elles ne semble vraiment valable. Je sais que le gouvernement a fourni une aide de 50 millions de dollars, et cette somme est la bienvenue, mais il faudrait peut-être en faire davantage.

Je pense aux efforts herculéens qu'il faut déployer pour transporter 760 millions de tonnes de pommes de terre. Comment y parvenir? Devons-nous recourir à un service de transport à grande échelle? On ne pourra peut-être pas utiliser toutes ces pommes de terre comme nourriture, mais une chose est sûre: elles ne peuvent rester où elles sont.

• (1500)

**M. Kevin MacIsaac:** En effet. L'ennui, c'est qu'il faut agir maintenant, parce qu'une autre saison de croissance s'en vient. Les pommes de terre comme celles-là sont retirées des entrepôts et utilisées à d'autres fins, et cela peut causer des problèmes pour nos récoltes. Voilà ce qui nous préoccupe. C'est faisable, mais à grands frais; c'est pourquoi nous avons besoin de financement.

Le plus important, c'est de retirer maintenant ces pommes de terre du marché. La nouvelle récolte arrivera très bientôt en Colombie-Britannique et en Ontario; il faut donc que ces produits soient partis.

**Le président:** Le temps est écoulé. Je vous remercie.

Voilà qui met fin à cette partie de la séance. Je tiens à remercier le Conseil canadien de l'horticulture, l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes et les United Potato Growers of Canada de cette conversation fort intéressante.

Si tout le monde peut ajuster son chronomètre et revenir dans cinq minutes, nous entendrons le deuxième groupe de témoins.

Merci à tous.

• (1500)

(Pause)

• (1505)

**Le président:** Nous reprenons la séance.

Je voudrais formuler quelques observations à l'intention des nouveaux témoins.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Quand vous êtes prêt à parler, vous pouvez cliquer sur l'icône de microphone pour activer votre micro.

Sachez en outre que l'interprétation de la présente vidéoconférence fonctionnera pas mal comme celle d'une séance normale du Comité. Au bas de votre écran, vous avez le choix entre le français, l'anglais ou le français. Quand vous intervenez, assurez-vous de choisir le canal correspondant à la langue dans laquelle vous entendez vous exprimer, et non celui du français. C'est très important. Cette précaution réduira le nombre de fois où nous devons nous interrompre parce que les participants ne peuvent entendre l'interprétation. Nous pourrions ainsi tirer pleinement parti du temps que nous passerons à échanger les uns avec les autres.

Quand vous ne parlez pas, désactivez votre microphone.

Je voudrais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins qui comparaissent au cours de cette deuxième heure.

Nous recevons M. Earl Brubacher, gestionnaire pour Bio-En Power Inc.

Nous entendrons également Carla Ventin, première vice-présidente des Relations gouvernementales, de Produits alimentaires et de consommation du Canada.

Nous accueillons enfin Elisabeth Kawaja, présidente, et Philippe Blondin, vice-président, d'Aliments Whyte's Inc.

Bienvenue à tous. Nous commencerons par des exposés de 10 minutes, en commençant par Produits alimentaires et de consommation du Canada.

Madame Ventin, la parole est à vous.

**Mme Carla Ventin (première vice-présidente, Relations gouvernementales, Produits alimentaires et de consommation du Canada):** Monsieur le président, distingués membres du Comité, je vous remercie de m'offrir l'occasion de témoigner aujourd'hui dans le cadre de l'étude sur la réponse canadienne à la pandémie de la COVID-19. Je m'appelle Carla Ventin et je suis vice-présidente des Relations gouvernementales pour Produits alimentaires et de consommation du Canada, dont les bureaux se trouvent ici, à Ottawa.

Depuis près de 60 ans, notre association nationale de l'industrie représente des entreprises qui produisent et distribuent la majorité des aliments, des boissons et des biens de consommation que l'on trouve sur les tablettes des magasins, dans les restaurants et dans les chaumières.

Nous comptons dans nos rangs des entreprises allant des petites entreprises privées indépendantes aux grandes multinationales, lesquelles produisent ensemble environ 85 % des produits offerts dans les épiceries et les pharmacies. Les membres de l'Association sont vraiment des entreprises nationales qui offrent des emplois à valeur ajoutée aux Canadiens des régions urbaines et rurales dans presque toutes les circonscriptions fédérales du pays.

Le secteur de la fabrication d'aliments et de boissons est le plus important employeur du secteur de la fabrication au Canada. L'industrie emploie plus de 300 000 Canadiens, qui occupent des emplois de classe moyenne et de grande qualité dans toutes les régions du pays.

Nous félicitons le gouvernement de l'ouverture et de la rapidité dont il a fait preuve dans sa réponse aux circonstances exceptionnelles découlant de la crise de la COVID-19. Au cours de la pandémie, nous nous sommes réjouis de collaborer avec le gouvernement et nous comptons bien jouer un rôle de premier plan dans la reprise économique du Canada.

Nous remercions les hautes sphères du gouvernement d'avoir admis publiquement l'importance cruciale des 300 000 travailleurs de l'industrie de la fabrication d'aliments au Canada, et d'avoir déclaré officiellement que les épiceries, les pharmacies, les dépanneurs et les commerces vendant de la nourriture pour animaux constituent des infrastructures essentielles. Voilà qui contribue à motiver les travailleurs de notre industrie et à rassurer nos membres, leur permettant ainsi d'établir des plans et de fonctionner en cette période imprévisible.

L'industrie nord-américaine étant très intégrée, nous sommes satisfaits que le gouvernement se soit engagé à maintenir la frontière ouverte afin de permettre la libre circulation d'ingrédients, de produits et de travailleurs essentiels. Nos membres se réjouissent également des efforts que déploie le gouvernement pour permettre l'arrivée de travailleurs étrangers temporaires et de techniciens en outillage.

En réaction à la COVID-19, nos compagnies membres se sont réorganisées et ont mis l'épaule à la roue afin de fournir les produits essentiels aux épiceries et aux pharmacies canadiennes. Depuis mars, toutefois, elles ont rencontré des difficultés, des coûts et des incertitudes immédiats et sans précédent qui mettent en péril la viabilité à long terme de l'industrie.

Les coûts associés à la conformité aux nouvelles mesures de santé et de sécurité des travailleurs, à l'achat d'équipement de protection individuelle, à la fermeture des restaurants et à la formation des nouveaux employés ont tous augmenté. Qui plus est, l'incertitude croissante quant à l'approvisionnement en ingrédients, en emballages, en main-d'oeuvre et en équipement de protection individuelle a mis en lumière des vulnérabilités importantes et profondément ancrées au sein de la chaîne d'approvisionnement. L'augmentation des coûts et de l'incertitude est insoutenable.

Nous avons récemment mené une enquête auprès de nos membres afin de connaître les problèmes, les coûts et les répercussions. Voici quelques faits qui ressortent de cette initiative. Plus de 50 % des membres connaissent une baisse de productivité allant jusqu'à 25 % en raison des mesures d'atténuation de la COVID-19, alors que 75 % d'entre eux observent une augmentation de modérée à importante des coûts des intrants. De 25 à 30 % anticipent des pénuries de matières premières, 35 % affirment avoir été confrontés à des pénuries d'équipement de protection individuelle, 75 % constatent un accroissement de l'absentéisme dans les usines et 40 % s'attendent à une hausse afférente des coûts de formation.

Nous sommes enchantés que le gouvernement se soit attaqué à certains de ces problèmes en annonçant un financement de 77,5 millions de dollars le 5 mai. Nous considérons qu'il s'agit d'un bon pas en avant.

Nous nous réjouissons également que le premier ministre ait admis qu'il s'agit d'une annonce initiale et qu'il faut en faire plus. Nous craignons toutefois réellement que le montant annoncé ne couvre même pas les coûts que doivent déjà assumer les transformateurs de viande primaires et qu'il ne reste plus rien pour le reste de l'industrie, qui dépend de ces mêmes ingrédients.

● (1510)

Nous devons travailler de toute urgence avec le gouvernement pour obtenir immédiatement des fonds supplémentaires afin de couvrir les coûts croissants qui découlent de la pandémie, des fonds dont nos membres ont besoin maintenant pour poursuivre leurs activités et fournir des aliments à la population canadienne.

Les problèmes qui existaient avant la COVID-19 n'ont fait qu'empirer. L'accès à la main-d'oeuvre illustre d'ailleurs parfaitement. Avant la pandémie, on répertoriait quelque 10 000 postes vacants dans le secteur de la fabrication d'aliments et de boissons, et la situation s'est aggravée. Même si nous savons gré au gouvernement des efforts qu'il déploie pour offrir du soutien aux Canadiens touchés par la pandémie, la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU, a eu un effet pervers sur la capacité de nos membres à pourvoir des postes. Nous souhaitons nous associer au gouvernement dans le cadre d'un programme visant à encourager les Canadiens à travailler dans notre industrie.

Nous voudrions aussi que le gouvernement propose des incitatifs financiers supplémentaires, comme un supplément salarial ou un salaire de héros destinés aux travailleurs de notre industrie, et élimine rétroactivement les impôts sur les suppléments salariaux versés par le secteur privé. Même si nous remercions le gouvernement d'avoir annoncé un financement de 3 milliards de dollars le 7 mai afin d'offrir un supplément salarial aux travailleurs essentiels, nous l'exhortons aussi à encourager les provinces à inclure notre industrie dans leurs mesures.

Pour améliorer les niveaux de productivité de notre industrie, nous devons non seulement avoir facilement accès à la main-d'oeuvre, mais aussi veiller à ce que les travailleurs que nous recrutons soient adéquatement formés. Nous avons besoin de soutien pour compenser les coûts de formation, qui peuvent aller de 2 000 \$ pour un employé de chaîne de production à 5 000 \$ pour un travailleur spécialisé hautement qualifié. Nous recommandons donc d'accorder aux employeurs un crédit d'impôt à la formation d'une valeur de 29 millions de dollars.

Pour faire en sorte que la population continue d'avoir accès aux produits essentiels en magasin, nous devons travailler ensemble à un plan de reprise économique pangouvernemental. En regard de son empreinte économique substantielle au pays, notre industrie devra absolument jouer un rôle de premier plan dans le rétablissement de notre économie nationale. Le gouvernement devra accorder la priorité aux investissements favorisant l'établissement d'un secteur de la fabrication de produits d'alimentation et de consommation solide et concurrentiel, en plus de créer au pays une capacité de combler le besoin en équipement de protection individuelle et en désinfectant pour les mains.

À cette fin, il faudra notamment discuter sérieusement des coûts associés à la réglementation imposés par le gouvernement. Nous faisons précisément référence aux coûts d'étiquetage proposés, y compris les coûts de l'étiquetage frontal et les frais de service potentiels.

Avant la COVID-19, Santé Canada avait proposé des modifications sans précédent à la manière dont notre industrie, fabrique, emballage et vend des produits. Même si nous soutenons la réglementation visant à améliorer la santé du public et la sécurité des produits, nous nous préoccupons de la panoplie de projets de règlements coûteux qui ne contribuent pas à l'atteinte de ces objectifs. Il faudra procéder à une réévaluation ou une révision exhaustive du programme de réglementation du Canada en collaboration avec l'industrie.

Sachez que dans les semaines à venir, il sera plus difficile que jamais d'attirer et de maintenir les investissements au Canada, puisque des pays étrangers cherchent à rapatrier la fabrication et à devenir plus autosuffisants. Nous observons déjà que des entreprises subissent des pressions pour quitter le Canada avec leurs em-

ploi. Nous ne pouvons pas laisser pareille chose se produire. Le Canada doit intervenir et établir un solide secteur de la fabrication qui incite les entreprises à rester et à créer des emplois pour les Canadiens.

En résumé, nous recommandons ce qui suit.

Premièrement, instaurer un fonds d'urgence pour compenser les coûts que l'industrie des fabricants d'aliments doit assumer en raison de la COVID-19.

Deuxièmement, élaborer un programme pour encourager les Canadiens sans emploi à occuper les 10 000 postes vacants dans l'industrie de la fabrication d'aliments.

Troisièmement, collaborer afin de permettre aux Canadiens sans emploi de perfectionner leurs compétences et de changer de domaine en offrant aux employeurs un crédit d'impôt à la formation d'une valeur de 29 millions de dollars.

Quatrièmement, veiller à ce que le commerce international, particulièrement avec notre voisin du Sud, soit fondé sur les règles et la science, et permette la circulation prévisible des ingrédients, des produits et des gens.

Cinquièmement, élaborer une stratégie nationale en matière de fabrication en collaboration avec l'industrie et les gouvernements provinciaux afin d'établir un solide secteur de la fabrication de biens de consommation et d'équipement de protection individuelle au Canada.

Je vous remercie.

● (1515)

**Le président:** Je vous remercie, madame Ventin.

Nous entendrons maintenant les témoins des Aliments Whyte's Inc. Madame Elisabeth Kawaja et monsieur Philippe Blondin, vous disposez de 10 minutes à vous deux. Vous avez la parole.

**Mme Elisabeth Kawaja (présidente, Aliments Whyte's Inc.):** Merci à tous.

Vous voudrais d'abord remercier les membres du Comité d'avoir invité les Aliments Whyte's ici aujourd'hui. C'est un honneur pour Philippe Blondin et moi-même de pouvoir vous fournir de l'information et, espérons-le, nous faire la voix de notre industrie.

Nous sommes le plus important fabricant de cornichons et de piments au Canada, et malheureusement, nous figurons aussi parmi les derniers. Notre entreprise a vu le jour en périphérie de Montréal en 1892. Depuis lors, nous fabriquons et vendons des produits alimentaires destinés au marché canadien, en plus d'être des employeurs, des acheteurs et des donateurs au sein de notre communauté.

Depuis la fondation de notre entreprise, nous avons acheté les marques Mrs. Whyte's, Coronation — qui appartenait à Kraft Foods — et enfin Strub's, quand elle a déclaré faillite en 2012. Chacun de ces fabricants de cornichons et de piments a tenté de survivre de peine et de misère au Canada pendant des décennies avant que nous n'en fassions l'acquisition. En 2011, la marque Bick's a quitté le Canada pour migrer aux États-Unis, ce qui fait de nous le dernier bastion de notre industrie.

Il y a deux ans, nous avons décidé d'ouvrir une nouvelle installation. Nous voyions de nombreux avantages à aller nous installer au sud de la frontière, puisque le salaire minimum y est plus bas et les environnements d'affaires y sont souvent moins restrictifs; nous avons toutefois choisi de rester au Canada. Nous avons toujours choisi le Canada. Comme je l'ai souligné, nous sommes plus ou moins l'un des derniers résistants de notre industrie au Canada, et nous sommes extrêmement fiers d'être toujours là.

Nous entretenons une relation profonde avec les communautés où nous sommes actifs. À Saint-Louis, nous sommes le plus important employeur. À Wallaceburg, nous offrons des emplois dans la région de Chatham-Kent, où il y avait autrefois très peu d'emplois. Nous nous approvisionnons auprès d'agriculteurs locaux et nous nous considérons comme des membres de la communauté. Nous avons toujours pris au sérieux notre rôle d'entreprise citoyenne. Nous soutenons les organismes de charité locaux en fournissant des ressources tant financières qu'humaines. Sans nous, les emplois que nous offrons dans les villes seraient perdus, de nombreux agriculteurs du Québec et de l'Ontario ne pourraient pas vendre leurs récoltes et les communautés que nous considérons comme les nôtres en pâtiraient durement.

Les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont les plus importants employeurs du Canada. C'est un fait facile à oublier dans nos centres urbains, mais nous sommes le moteur de l'économie nationale et nous trouvons nos racines dans notre identité nationale. Imaginez le paysage canadien sans nos agriculteurs et sans nos communautés rurales. Nous témoignons aujourd'hui pour clairement faire comprendre que si on omet de nous aider en ces temps difficiles, c'est une triste vision qui deviendra réalité: celle d'un Canada comptant beaucoup moins d'agriculteurs, aux prises avec un chômage important et une dévitalisation des régions rurales, et devant importer entièrement ses produits alimentaires.

Le lancement d'une entreprise comme la nôtre exige un investissement substantiel, et ceux qui ne sont pas aussi attachés que nous au Canada et aux agriculteurs ont bien peu de motifs de rester ici. Il est moins cher d'exploiter une entreprise en Ohio ou au Michigan, où l'accès aux marchés est facile. Sans le soutien de notre gouvernement, le secteur de l'agroalimentaire ne pourra probablement pas récupérer les pertes encourues dans la foulée de la pandémie dans les années à venir. Comme Whyte's envisage de devenir un emballer de produits de détail, le Canada sera obligé d'être exclusivement un importateur de produits agricoles. J'espère que vous conviendrez avec nous qu'aucun d'entre nous ne reconnaît le Canada dans ce portrait et ne souhaite que notre pays devienne ainsi.

Comme notre entreprise se considère comme un membre la communauté, nous faisons passer la sécurité de l'équipe avant tout. Nous avons ralenti la production afin de maintenir la distance physique, acheté autant d'équipement de protection individuelle que nous le pouvions et pris des précautions de sécurité à la moindre occasion. Voilà qui est coûteux et qui prend du temps. Comme vous tous, nous sommes au courant de la fermeture d'usines d'emballage de viande au Canada, mais aussi du fait que de nombreux fabricants d'aliments non carnés ont dû cesser leurs activités aux États-Unis en raison de la COVID, même si la presse en a moins parlé.

Le risque que le virus s'infilte dans notre usine, et nous oblige à fermer nos portes pendant la récolte, est bien réel. Nous mettons tout en œuvre pour éviter que cela se produise et pour que notre équipe se sente en sécurité quand elle se présente au travail chaque

jour. Il ne nous viendrait pas à l'idée d'agir autrement, mais nous avons besoin d'aide pour continuer d'agir ainsi. Nous avons investi 52 millions de dollars dans nos installations canadiennes au cours des dernières années, notamment 23 millions de dollars dans notre usine de Chatham-Kent.

Le premier ministre Trudeau a déclaré récemment qu'il fallait en faire plus quand il a fait référence aux programmes offerts pour soutenir l'industrie agricole au Canada. Nous sommes ici pour confirmer sans détour qu'il faut effectivement en faire plus. L'arrêt des activités du secteur des services alimentaires oblige les entreprises comme la nôtre à se battre bec et ongles pour survivre et à devenir presque exclusivement des fournisseurs de produits de détail.

● (1520)

Comme tous ceux qui sont familiers avec la fabrication d'aliments le savent, ce n'est ni facile ni abordable. Nous faisons face à d'importantes augmentations des salaires en vue de faire concurrence aux subventions associées au chômage et les détaillants nous parlent de leur engagement à maintenir les prix actuels. Nous avons des stocks qui étaient destinés aux restaurants, mais qui seront perdus. Nous attendons les récoltes annuelles, qui arrivent à grands pas, et nous n'avons pas la main-d'œuvre ni les ressources pour les réaliser à temps. Cela signifie probablement qu'il y aura des pénuries dans les épiceries à l'automne. Je vous suggère de regarder les allées centrales de votre épicerie et de songer au nombre d'articles qui nécessitent les produits des agriculteurs locaux et des transformateurs alimentaires comme nous. Toutes les entreprises comme la nôtre dont la production est destinée au commerce de détail et aux services alimentaires — et c'est la majorité — risquent de ne pas pouvoir assurer une transition assez rapide pour remplir les tablettes et remplacer les activités perdues. Si l'on ajoute à cela la disparition des profits associés aux ventes des services alimentaires, on peut s'imaginer notre réalité: des marges perdues, des dépenses opérationnelles immenses pour assurer la transition, une augmentation des coûts salariaux et des pénuries, des stocks jetés à la poubelle et peu de place à l'augmentation des prix.

Les résultats naturels seront l'absence de produits sur les tablettes et la destruction de notre industrie agroalimentaire, des dommages importants pour les producteurs et au bout du compte, la disparition de la vie rurale. Je ne veux pas être pessimiste, mais si nous ne recevons pas d'aide, certains Canadiens ne mangeront pas à leur faim et les villes rurales seront désertées. L'aide doit être à la fois généreuse et rapide. Les récoltes arrivent à grands pas, et ne reviendront pas avant un an ensuite.

À la suite d'un important investissement dans une nouvelle usine du Sud-Ouest de l'Ontario, nous avons réussi à ramener au Canada une grande partie des activités qui se faisaient aux États-Unis depuis de nombreuses années, ce qui nous a rendus fiers. En raison de cette croissance récente et des chiffres utilisés pour évaluer les subventions salariales, nous ne sommes pas admissibles aux programmes comme celui qui offre une subvention de 75 %. Nos ventes ont diminué de plus de 40 % depuis l'année dernière, mais cette réalité se cache derrière la croissance découlant de nos nouvelles installations. En d'autres termes, ce qui semble être une augmentation des ventes n'en est pas une du tout si l'on tient compte des dépenses engagées au cours des derniers mois pour assurer une plus grande croissance. Nos coûts s'harmonisent toujours avec la croissance prévue en raison de nos nouvelles installations. Nous avons perdu la presque totalité de nos ventes de services alimentaires et accusons donc une perte importante, mais nous ne recevons pas l'aide du gouvernement.

Nous demandons à ce que les paramètres associés à certains programmes soient plus souples afin qu'ils soient justes pour tous. Notre entreprise a investi dans la croissance du Canada; elle fournit des emplois et aide cette année un plus grand nombre de producteurs canadiens que l'année dernière. L'évaluation de notre entreprise ne doit pas se fonder sur les ventes de l'année dernière, avant notre expansion. Elle doit se fonder sur les prévisions raisonnables en matière de croissance qui ont été faites lorsque nous avons construit de nouvelles installations et investi massivement dans le Canada. Le calcul actuel nous pénalise pour avoir créé des emplois et acheté plus de produits à nos agriculteurs. Les entreprises qui ne prévoyaient aucune croissance sont récompensées pour avoir éliminé des emplois et perdu des ventes. Ce n'était pas là le but de la subvention salariale, mais c'est certainement le résultat selon le système actuel.

En conclusion, nous demandons au gouvernement de nous aider à assumer les coûts des augmentations salariales, des changements que nous avons apportés à nos opérations pour permettre une plus grande production, des récoltes que nous avons payées et que nous ne pouvons pas utiliser, des stocks des services alimentaires perdus et des mesures que nous avons prises pour assurer la sécurité de notre équipe. Nous demandons de l'aide, non pas parce que tout est une question d'argent, mais bien parce que notre entreprise compte des employés avec qui ma famille travaille depuis 20, 30 et même 40 ans, dans certains cas. Je considère ces gens comme mes amis et ils comptent beaucoup pour moi. Ce n'est pas seulement un jeu de nombres: ce sont des êtres humains qui ont travaillé dur toute leur vie, qui aiment leur travail, et qui aiment les producteurs et les clients que nous connaissons depuis toujours.

Récemment, j'ai reçu le courriel d'une collègue qui travaille à notre usine de Laval depuis plus de 30 ans. Elle nous demandait de ne pas laisser tomber nos employés, parce qu'ils avaient besoin de nous. Ainsi, aujourd'hui, je vous transmets ce message: nous avons besoin que vous, le gouvernement canadien, décidiez au nom de la population canadienne que les producteurs agricoles, les agriculteurs, les collectivités rurales et la chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne sont assez importants pour que vous les mainteniez en vie, et qu'une entreprise comme la nôtre dans laquelle se trouvent des gens loyaux, intelligents qui travaillent fort mérite de survivre à cette pandémie.

Merci.

• (1525)

**Le président:** Merci, madame Kawaja.

Monsieur Brubacher, vous disposez de 10 minutes.

**M. Earl Brubacher (gestionnaire, Opérations, Bio-En Power Inc.):** Nous sommes une entreprise privée et nous sommes à l'autre bout de la chaîne, puisque nous ne fournissons pas les aliments à la population. Nous recevons les déchets alimentaires, les déchets organiques, les déchets agricoles, les déchets provenant des transformateurs et des épiceries, les produits périmés et les déchets provenant du bac vert. Nous utilisons un processus qui permet d'extraire toutes les matières inorganiques. Nous utilisons la bouillie alimentaire pour fabriquer une énergie renouvelable en vertu du programme des énergies renouvelables, de façon comparable aux éoliennes, aux systèmes solaires, etc.

Nous recevons tous ces déchets alimentaires et notre volume est plus élevé depuis le début de la pandémie de COVID-19, parce que les gens mangent plus à la maison. Nous recevons plus de déchets provenant du bac vert qu'avant. Nous avons créé deux quarts de travail distincts afin de séparer les travailleurs et nous avons verrouillé les portes de l'usine, de sorte que les camions de livraison ne se retrouvent pas au même endroit que nos travailleurs...

• (1530)

[Français]

**M. Yves Perron:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Je suis désolé de couper la parole au témoin.

**Le président:** Je vous écoute, monsieur Perron.

**M. Yves Perron:** L'interprétation en français est particulièrement pénible, aujourd'hui, et nous avons de la difficulté à comprendre. Depuis 30 ou 60 secondes, nous n'en avons plus du tout.

**Le président:** Oui, je viens juste de recevoir un appel du greffier.

[Traduction]

Je suis désolé, monsieur Brubacher, mais nous allons devoir vous interrompre parce que les interprètes n'arrivent pas à bien vous entendre. Nous nous en excusons, mais nous n'avons pas le choix, car l'interprétation est obligatoire.

Nous vous remercions de votre présence. Nous aurons peut-être la chance d'entendre votre témoignage à un autre moment.

**M. Earl Brubacher:** D'accord.

**Le président:** Sur ce, nous allons passer aux séries de questions.

Madame Rood, vous disposez de six minutes. Allez-y.

**Mme Lianne Rood:** Merci, monsieur le président. Je remercie également les témoins pour leurs exposés.

Madame Kawaja et monsieur Blondin, comme je représente la circonscription de Lambton-Kent-Middlesex, où vous avez ouvert une nouvelle usine — à Wallaceburg —, je sais que votre entreprise a grandement contribué à notre économie. Wallaceburg souffrait depuis de nombreuses années et cet investissement était le bienvenu. Vous avez dit avoir investi 23 millions de dollars dans cette usine de transformation, je crois.

Les membres de la communauté se réjouissaient des emplois directs associés à cette nouvelle usine de transformation, et la bonne nouvelle ne s'arrêtait pas là: les agriculteurs pouvaient vous fournir leurs produits — les concombres à mariner, les poivrons, comme vous l'avez dit — et ils en étaient très heureux. Certains agriculteurs de ma circonscription ont dit que c'était excellent parce qu'ils pouvaient réduire leurs coûts et ne devaient plus transporter leurs produits vers les États-Unis.

Comme vous l'avez dit, la plupart des concombres à mariner sont transformés aux États-Unis, alors nous sommes heureux de pouvoir les envoyer ici au Canada, et de pouvoir garder nos récoltes. Le coût du transport a grandement diminué. Les produits sont cueillis et sont tout de suite envoyés vers l'usine de Wallaceburg ou au Québec, alors qu'ils sont encore frais, ce qui est très bien. Nous vous remercions d'avoir investi dans notre communauté.

Je voulais revenir sur ce que vous avez dit au sujet de la difficulté de trouver de la main-d'œuvre et des conséquences connexes. Je me demande si, avec les nouveaux programmes qui ont été annoncés... Je ne sais pas dans quelle mesure vous misez sur les étudiants pour faire le travail, mais notre parti a proposé un plan pour encourager les étudiants à prendre part à l'agriculture ou à la transformation agroalimentaire, parce que nous voulons assurer l'approvisionnement alimentaire et garder les entreprises comme la vôtre au Canada. Est-ce que ce programme vous aiderait, si nous jumelions les étudiants aux emplois dans le secteur? De quoi avez-vous besoin en ce qui a trait à la main-d'œuvre?

De plus, la production des agriculteurs avec qui vous collaborez chaque année diminuera... Vous avez parlé des processus en matière de santé et sécurité qui doivent être mis en œuvre et qui ralentissent votre production. Cela signifie que votre production a diminué. Vous misez aussi grandement sur les produits destinés à la distribution de services alimentaires plutôt que sur les produits de détail. Quelle sera l'incidence de tout cela sur les agriculteurs et leur chaîne d'approvisionnement, puisqu'ils ont planifié leurs récoltes il y a plusieurs mois et qu'ils font leurs plantations à l'heure actuelle?

**Mme Elisabeth Kawaja:** Je demanderais à M. Blondin de répondre à la question, parce qu'il est mieux outillé que moi pour le faire, si vous nous le permettez.

**Le président:** Allez-y.

**M. Philippe Blondin (vice-président de l'approvisionnement, Aliments Whyte's Inc.):** En ce qui a trait à l'approvisionnement auprès des cultivateurs de l'Ontario, jusqu'à maintenant, la seule chose qui a changé, c'est que nous avons dû acheter des concombres de plus petite taille. Nous avons annulé certains contrats avec des producteurs de poivrons parce que nous avons des stocks excédentaires que nous ne pouvons nous permettre de remplacer pour le moment.

De façon générale, le besoin est plus important dans le commerce de détail. Ce que nous avons perdu dans le secteur des services alimentaires, nous l'avons gagné dans le secteur de la vente au détail. Nous allons continuer d'acheter d'importantes quantités de produits de l'Ontario.

La main-d'œuvre représente un problème important à ce jour, non seulement en raison du programme gouvernemental destiné aux personnes sans emploi, mais aussi parce que les garderies et les écoles sont fermées. Certains employés doivent rester à la maison pour prendre soin de leur famille. C'est l'un des plus importants défis auxquels nous devons faire face.

Nous n'avons eu aucun cas de COVID-19 dans notre usine de Wallaceburg, mais nous renvoyons à la maison les personnes qui présentent des symptômes grippaux. Nous ne voulons pas risquer qu'une personne contamine les autres. Nous voulons maintenir nos activités.

Nous avons eu des problèmes d'approvisionnement avec les produits du Mexique. Certaines régions ont été fermées et les travailleurs ne peuvent pas se rendre dans les champs, ce qui limite notre approvisionnement à l'heure actuelle.

Voilà où nous en sommes.

● (1535)

**Mme Lianne Rood:** Très bien, merci.

Je suis heureuse de vous entendre dire que vous emmagasinez le plus de produits possible... pour soutenir les agriculteurs canadiens. En ces temps de pandémie, nous sommes reconnaissants à l'égard des entreprises qui misent sur les produits canadiens pour assurer notre sécurité alimentaire.

J'ai une autre question pour vous.

Vous dites que vos ventes visent en grande partie les restaurants. Bon nombre de ces petites entreprises ont de la difficulté à payer leurs factures en ce moment.

Je me demande comment vous faites pour tenir le coup et si vous avez des créances irrécouvrables de la part des restaurants qui ne peuvent payer leurs factures pour des produits qui ont déjà été reçus. Je sais que dans ce secteur, beaucoup de produits sont payés après qu'ils ont été consommés.

Si vous pouviez nous éclairer à ce sujet, ce serait bien.

**M. Philippe Blondin:** Je peux vous donner quelques renseignements à ce sujet.

Premièrement, bon nombre de nos clients n'ont toujours pas rouvert leurs portes, alors il est très difficile de communiquer avec eux et d'obtenir un paiement. Nous suivons la situation de près. Nous nous attendons à ce que les pertes sur créance soient assez élevées. Nous faisons affaire avec de nombreuses entreprises du grand Montréal et de Toronto et nous ne savons toujours pas quand elles pourront reprendre leurs activités.

De plus, en raison des productions estivales, nous essayons de stocker le plus de produits possible, comme vous l'avez dit... Honnêtement, à l'heure actuelle, nous avons plus de commandes que ce que nous pouvons fournir et même plus que ce que nous avons la capacité de faire pendant l'été. Nous allons fonctionner au maximum de notre capacité.

Nous avons aussi des stocks accumulés que nous devons écouler avant les récoltes. Nous avons de nombreux produits en stock qui ont une durée de conservation de moins d'un an. Nous nous attendons à ce qu'une grande partie de ces produits doive être jetée, parce que nous n'arriverons pas à les vendre avant que les activités des services d'alimentation ne reprennent.

**Le président:** Merci, monsieur Blondin et madame Rood.

Nous passons maintenant à M. Kody Blois. Vous disposez de six minutes.

Allez-y, monsieur Blois.

**M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur participation et aussi M. Brubacher d'avoir essayé...

Mes premières questions s'adressent à Mme Kawaja.

**Mme Elisabeth Kawaja:** Oui.

**M. Kody Blois:** De toute évidence, le secteur agricole fait face à plusieurs défis dont l'importance varie. Le Comité a entendu certains témoignages au sujet de la réussite d'entreprises locales, notamment.

Vous avez parlé de la subvention salariale.

Avez-vous pu profiter d'autres programmes gouvernementaux comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, par exemple?

**Mme Elisabeth Kawaja:** Jusqu'à présent, non. Je crois qu'il y a eu une petite subvention salariale qui n'a pas donné grand-chose — nous sommes loin des subventions salariales de 75 % —, mais nous n'avons pas eu d'autres possibilités d'aide du gouvernement jusqu'à présent.

Donc non, et nous en avons grandement besoin...

**M. Kody Blois:** Quelles sont vos dépenses salariales annuelles?

**Mme Elisabeth Kawaja:** Je pourrais vous transmettre cette information plus tard, si cela vous va.

**M. Kody Blois:** J'aimerais connaître la taille de votre entreprise. Bien sûr, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes est ouvert aux entreprises dont les dépenses salariales se situent entre 20 000 \$ et 1,5 million de dollars, donc cela représenterait au moins 40 000 \$.

Je suis curieux. De nombreuses entreprises du secteur agroalimentaire ont utilisé ce compte. Vos dépenses salariales dépassent peut-être le 1,5 million de dollars, mais j'aimerais vous diriger vers...

**Mme Elisabeth Kawaja:** Elles sont supérieures à 1,5 million de dollars.

**M. Kody Blois:** Elles dépassent le 1,5 million de dollars?

**Mme Elisabeth Kawaja:** Oui. Nous avons environ 350 employés et lorsque les installations de Wallaceburg seront entièrement dotées, nous aurons environ 500 employés.

**M. Kody Blois:** J'aimerais vous parler du programme du travail. Est-ce que la main-d'œuvre représentait un défi avant la COVID-19 pour votre entreprise, de façon générale? Vous dites que vous avez 350 employés, mais je suppose que ces secteurs représentent un défi même dans les meilleures périodes.

**Mme Elisabeth Kawaja:** Nous sommes nouveaux dans la région de Chatham-Kent, alors il y a cela. C'est une question difficile.

Je vais laisser M. Blondin vous parler du Québec; il connaît mieux la situation que moi. Je pourrais certainement répondre, mais j'aimerais savoir ce qu'il en pense, si cela ne vous dérange pas.

• (1540)

**M. Philippe Blondin:** Je peux répondre. Je vais vous donner un aperçu de la situation à Wallaceburg. Au début de l'été 2019, nous avons organisé une journée portes ouvertes. En deux jours, 600 personnes se sont présentées et ont donné leur CV pour un poste. C'était très intéressant. Avant qu'on s'établisse dans la région, on

nous avait dit qu'il serait beaucoup plus facile de trouver des employés qu'ailleurs, car la région avait subi d'importantes pertes d'emplois dans les 10 à 15 dernières années.

Au Québec, cela a été difficile dans nos deux installations. La concurrence est forte, de sorte que nous devons augmenter les salaires pour attirer des employés. Dans la région de Wallaceburg, comme je l'ai indiqué, la fermeture des garderies et des écoles est vraiment notre plus grand défi actuellement. Par rapport au programme du gouvernement fédéral qui offre 2 000 \$ par mois, je dirais que les gens préfèrent prendre cet argent et rester à la maison plutôt que de travailler. Même des employés permanents l'ont fait. Ils disent qu'ils ont peur de travailler, mais nous leur avons fourni tout l'équipement nécessaire pour qu'ils travaillent dans un environnement sûr.

**M. Kody Blois:** D'autres personnes ont fait ce commentaire concernant la Prestation canadienne d'urgence.

Dans ce cas, que proposerez-vous au gouvernement? Il peut évidemment arriver que des gens utilisent cette prestation à mauvais escient, mais la plupart du temps, elle va aux nombreux Canadiens qui sont dans le besoin. Considérez-vous qu'elle n'aurait pas dû être offerte? Qu'auriez-vous souhaité, exactement?

**M. Philippe Blondin:** C'est difficile à dire. Je pense qu'il était vraiment nécessaire d'offrir une aide financière aux gens qui avaient perdu leur emploi. Dans notre cas, il ne s'agissait pas nécessairement de gens qui perdaient leur emploi, mais de gens qui... Sans vouloir tout interpréter, nous savons pertinemment que dans certains cas, les gens prennent simplement congé. Nous savons que d'autres doivent s'occuper de leurs enfants ou de leurs parents, ou vivent avec une personne dont le système immunitaire est moins fort. Toutefois, il n'y a pratiquement pas de cas dans notre secteur, et nous mettons en place l'équipement de protection nécessaire et toutes les mesures de sécurité possibles.

C'est une question à laquelle il est très difficile de répondre. C'est nécessaire, mais il faut aussi aider les entreprises à maintenir leurs employés au travail.

**M. Kody Blois:** Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Environ une minute et 40 secondes.

**M. Kody Blois:** Je vais passer à Mme Ventin.

Je vous remercie également de votre témoignage. En ce qui concerne les acteurs que vous représentez, nous savons qu'il y a des défis à relever. Pouvez-vous nous parler de la capacité de certaines entreprises de s'adapter et de faire des changements en raison de la COVID-19?

**Mme Carla Ventin:** Premièrement, nous avons constaté une hausse considérable de la demande. Comme nous l'avons indiqué plus tôt, le marché de la restauration a essuyé des pertes. Par conséquent, nos membres ont eu des pertes de ce côté et ont dû réorienter leurs activités. Essentiellement, la demande augmente, mais ils doivent composer avec les problèmes des chaînes d'approvisionnement, les perturbations de l'approvisionnement en ingrédients et en emballages et l'incapacité d'obtenir de l'équipement de protection individuelle.

En outre, ils doivent le faire dans le contexte de la pénurie de main-d'œuvre qui afflige le secteur. On comptait 10 000 postes vacants dans le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons avant la pandémie de COVID-19. La situation n'a fait qu'empirer. Il convient de mettre les choses en contexte. La crise de la COVID-19 a été soudaine; les gens ont fait des réserves et ont acheté beaucoup de produits qui étaient déjà en magasin. Nos membres doivent donc réagir alors que l'approvisionnement est incertain.

**Le président:** Merci, madame Ventin. Le temps est écoulé, malheureusement.

[Français]

Je vous remercie, monsieur Blois.

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

**M. Yves Perron:** Je vous remercie beaucoup.

Je remercie les témoins de leur présence.

Je suis désolé, monsieur Brubacher, j'essaierai de vous laisser la parole pendant deux minutes à la fin.

Le problème soulevé par les témoins d'aujourd'hui a trait à la main-d'œuvre.

Madame Ventin, vous avez parlé d'un programme incitatif visant les chômeurs, des prestations destinées aux étudiants et d'un crédit pour la formation afin d'aider vos entreprises.

Croyez-vous que les prestations accordées devraient être modulées de façon graduelle, selon la disponibilité des gens, afin qu'ils ne perdent pas tout le montant d'un coup? Nous avons proposé cela pour la prestation destinée aux étudiants. En quelques mots, croyez-vous que cela pourrait être une solution?

• (1545)

[Traduction]

**Mme Carla Ventin:** Premièrement, concernant la Prestation canadienne d'urgence, la PCU, je pense que le gouvernement a bien fait d'intervenir très rapidement pour répondre à la demande considérable et aider les Canadiens aux prises avec de graves difficultés financières. Nous le reconnaissons d'emblée. Toutefois, cette mesure a pour effet de réduire le nombre de candidatures des Canadiens pour les emplois actuellement vacants dans les installations de fabrication de produits alimentaires, notamment les emplois des chaînes de production. Une entreprise a récemment fait état d'une diminution de 50 %...

[Français]

**M. Yves Perron:** Madame Ventin, ne croyez-vous pas que la modulation des prestations comme dans le cas de l'assurance-emploi, où la diminution du montant reçu est graduelle, aurait pu être une solution? Pensez-vous que cela a du sens?

[Traduction]

**Mme Carla Ventin:** Faites-vous référence à la Prestation canadienne d'urgence en particulier, à ce programme gouvernemental?

[Français]

**M. Yves Perron:** Je pense ici à la Prestation canadienne d'urgence, y compris celle pour les étudiants. Nous pourrions moduler les montants au lieu que les bénéficiaires perdent toute la prestation d'un coup dès qu'ils gagnent plus de 1 000 \$. Si nous réduisions

progressivement les montants, comme cela se fait pour les prestations normales d'assurance-emploi, est-ce que cela vous aiderait?

[Traduction]

**Mme Carla Ventin:** Ce que nous aimerions — et je pense que le gouvernement est sur la bonne voie —, c'est un complément de salaire pour inciter les gens à travailler dans notre industrie. Nous aimerions que ces compléments de salaire ne soient pas seulement versés aux travailleurs de la santé, qui sont absolument essentiels, mais aussi aux travailleurs de l'alimentation. Nous sommes conscients que la décision relève des provinces, et nous aimerions qu'elles prennent l'initiative, à l'instar de l'Île-du-Prince-Édouard, et qu'elles offrent un complément de salaire aux travailleurs de notre industrie. En outre, les compléments de salaire déjà offerts par le secteur privé devraient être non imposables, rétroactivement. Il faudrait plutôt considérer que cela incite davantage les Canadiens à...

[Français]

**M. Yves Perron:** Je comprends bien.

Vous avez aussi parlé des 77,5 millions de dollars proposés en disant que ce montant est déjà dépensé et qu'il ne couvre à peu près aucun de vos besoins. Vous avez mentionné qu'il était grand temps que le gouvernement annonce de nouveaux investissements. Cependant, ne commence-t-il pas à être trop tard pour cela? Craignez-vous la fermeture d'entreprises?

[Traduction]

**Mme Carla Ventin:** Je pense que nous sommes à un point décisif actuellement.

Je dirai d'abord que nous sommes tout à fait favorables au financement des producteurs et des transformateurs primaires. Nos entreprises membres utilisent ces mêmes ingrédients dans les installations de transformation de la viande et les emballent pour la mise en marché en magasin.

C'est un moment critique. On constate actuellement — pas seulement au Canada, mais aussi dans d'autres pays — un accent de plus en plus marqué sur la sécurité et l'autonomie alimentaires. Des politiques visant à rapatrier la fabrication sont adoptées. Nous sommes très préoccupés par l'exode d'entreprises qui décident de délocaliser leurs activités de fabrication dans d'autres pays. Une fois parties, ces entreprises ne reviendront pas.

[Français]

**M. Yves Perron:** Je vous remercie, madame Ventin.

Ma prochaine question s'adresse à vous, monsieur Blondin. Elle porte sur le même sujet, soit l'aide très marginale accordée actuellement par le Canada, entre autres aux secteurs agricole et manufacturier, comparativement à ce qui se fait ailleurs. Plus tôt, Mme Kawaja a parlé de sa fierté de constater que votre entreprise est la seule de son genre qui reste au Canada et de sa crainte que cette dernière cesse ses activités ou qu'elle les délocalise à l'étranger. Pouvez-vous me parler de l'urgence d'agir et de la distorsion importante qui existe entre l'aide offerte dans les pays voisins et celle proposée par le Canada?

**M. Philippe Blondin:** Je ne veux pas nécessairement nous comparer aux pays voisins. Je vais plutôt parler de l'aide offerte au Canada actuellement.

Nous avons parlé de la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui couvre 75 % des salaires d'une entreprise. Pour ce qui est de notre entreprise, nous avons perdu plus de 40 % de nos ventes. Par contre, nous avons construit une nouvelle usine. En additionnant les chiffres, le total donne l'impression que nos ventes augmentent, mais ce n'est pas le cas. Nous perdons donc cette portion de revenus.

De plus, nous avons déjà augmenté de 2 \$ l'heure le salaire des employés de notre usine située en Ontario. Nous avons aussi ajouté une prime de rétention de 3 \$ de l'heure qui est versée à la fin du mois si les employés ont travaillé durant tout le mois. Ces bonis dépassent les 30 % d'augmentation de salaire. Selon nous, les critères devraient donc être un peu élargis. Le gouvernement devrait comprendre que des entreprises comme la nôtre investissent pour créer de nouveaux emplois. À ce titre, nous devrions pouvoir bénéficier de la même aide que celle que le gouvernement offre pour préserver les emplois actuels.

• (1550)

**Le président:** Je vous remercie, messieurs Blondin et Perron.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

**M. Alistair MacGregor:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui.

Madame Ventin, de Produits alimentaires et de consommation du Canada, je vais commencer par vous. Mes questions seront dans la même veine que celles qui vous ont été posées. Vous avez mentionné que la PCU pourrait être une mesure désincitative pour les travailleurs. Cependant, lorsque je discute avec les travailleurs — pas seulement dans ma circonscription, mais partout au Canada —, je constate qu'ils entendent des messages contradictoires, en particulier ceux des secteurs des services essentiels. Il y a eu de graves éclosions de COVID-19 dans certaines usines de transformation des aliments. Les responsables de la santé publique laissent entendre que des mesures d'éloignement physique sont en place. Il est possible que certains travailleurs habitent avec un proche dont le système immunitaire est affaibli ou soient régulièrement en contact avec des aînés de leur famille. La PCU est de 2 000 \$ par mois. Considérant les frais moyens d'un ménage canadien, on ne va pas vraiment très loin avec cela.

Je comprends vos commentaires. J'aimerais avoir votre avis, du point de vue des travailleurs, au sujet de la situation délicate dans laquelle ils se trouvent. Les pressions qu'ils subissent pour retourner au travail sont énormes, mais je pense que beaucoup d'entre eux ont encore d'importantes craintes. Il subsiste d'importantes éclosions dans certaines provinces.

**Mme Carla Ventin:** Nous sommes absolument sur la même longueur d'onde. La grande priorité est d'assurer la sécurité des Canadiens et des travailleurs. C'est la priorité absolue de nos entreprises membres. Elles veulent assurer la sécurité de leurs travailleurs et elles veulent demeurer ouvertes. Je pense que c'est vraiment important. Nos membres ont assumé la majeure partie des coûts associés aux mesures de santé et de sécurité nécessaires, et ils suivent rigoureusement les recommandations de santé publique.

Nous estimons que les mesures incitatives constituent la meilleure solution. Par conséquent, ces compléments de salaire doivent être offerts non seulement aux travailleurs de la santé, mais

aussi à ceux du secteur de la fabrication des aliments. C'est extrêmement important. Il faut en outre offrir des incitatifs fiscaux aux entreprises du secteur privé qui voudraient offrir ce complément de salaire. L'objectif est d'encourager ces travailleurs.

La situation est intéressante, vous savez. Il est très difficile de susciter l'intérêt des Canadiens pour l'agriculture et l'alimentation, et c'était le cas avant la pandémie. C'est très intéressant, parce que nous constatons que ce problème ne fait qu'empirer.

J'ai un dernier commentaire. Nous sommes reconnaissants du travail d'Agriculture Canada. Certaines provinces ont pris des mesures concrètes et mènent des campagnes publiques visant à souligner l'importance du secteur, à faire savoir aux gens qu'ils devraient être fiers d'y travailler et à encourager les Canadiens. Nous voulons trouver des mesures incitatives pour y arriver.

**M. Alistair MacGregor:** Je vous remercie de la réponse.

Je vous suis aussi reconnaissant d'avoir mentionné, dans votre exposé, les pressions que subissent vos sociétés membres en raison de la hausse des coûts liés à l'équipement de protection individuelle, à la formation maintenant nécessaire, à l'éloignement physique, etc. Vous avez donné un aperçu de certaines mesures possibles.

Simple curiosité: lorsque je vais à l'épicerie de mon quartier, j'y vois maintenant des installations de plexiglas qui semblent permanentes. Pouvez-vous me donner une idée des coûts bruts que cet équipement représente pour les entreprises? Je cherche à avoir une idée générale et à savoir à quoi on peut s'attendre dans les mois à venir. Il semble que l'adaptation des postes de travail coûtera très cher.

**Mme Carla Ventin:** Eh bien, nous représentons un ensemble diversifié de petites et grandes entreprises spécialisées dans divers types de transformation. Il est donc très important de connaître la nature des activités, comme la transformation de légumes ou de viande, ou encore de produits destinés à l'emballage. Il y a des barrières de plexiglas et d'autres mesures, l'échelonnement des quarts de travail; ou des installations qui ont des équipes réduites, mais qui fonctionnent 24 heures sur 24. Essentiellement, les coûts varient, mais nous savons qu'ils sont importants. D'après ce que nous entendons, les petites entreprises ont beaucoup plus de difficulté à s'adapter et à absorber ces coûts, qui entraînent des problèmes de trésorerie.

• (1555)

**M. Alistair MacGregor:** Merci.

J'aimerais revenir à vos observations sur la subvention salariale, juste pour m'assurer d'avoir bien compris. Je veux être certain que vous faites écho à ce que j'ai entendu dans ma circonscription. Beaucoup d'industries essentielles n'ont pas nécessairement connu une baisse de leurs revenus bruts, puisqu'elles poursuivent leurs activités, mais leurs coûts ont certainement réduit leur revenu net. Cela correspond-il à ce qui circule parmi les membres de votre industrie? Est-ce la raison pour laquelle ils passent encore entre les mailles du filet de la Subvention salariale d'urgence du Canada?

**Mme Carla Ventin:** Oui. C'est exactement ce qu'on observe. Cela ne se reflète pas nécessairement dans les recettes, mais les coûts sont énormes et croissants. Un des principaux problèmes qui touche l'ensemble du secteur et du pays est l'incertitude, à mon avis. Cela nuit considérablement à la planification, et pas seulement de façon générale. On parle de garantir la livraison juste à temps des ingrédients, d'assurer l'entreposage et le transport, et d'accès à l'équipement de protection individuelle. Cette incertitude entraîne aussi des coûts considérables, ce qui complique les activités d'exploitation.

**M. Alistair MacGregor:** Merci.

Pour ma dernière question, je pourrais dire qu'il n'est pas trop tôt pour nous tourner vers l'avenir et commencer à chercher des façons d'accroître la résilience du système. Comment concevons-nous notre système d'approvisionnement alimentaire, de la ferme à l'assiette, en fonction de la prochaine pandémie? Avez-vous une vision à long terme sur la façon d'intégrer cette résilience dans notre système?

**Le président:** Très brièvement, s'il vous plaît.

**Mme Carla Ventin:** D'accord.

Je soulignerai simplement trois grands éléments. Premièrement, nos installations doivent demeurer ouvertes, ce qui sous-tend des investissements stratégiques ciblés dans un secteur aussi important que l'alimentation. Deuxièmement, pour revenir à votre point, les travailleurs doivent pouvoir entrer dans les installations et y travailler en toute sécurité. Enfin, nous devons faire parvenir le produit au client de manière efficace et efficiente, que ce soit au restaurant, à l'épicerie ou dans les marchés d'exportation.

**Le président:** Merci beaucoup, madame Ventin.

Merci, monsieur MacGregor.

C'est tout le temps que nous avons.

[Français]

**M. Yves Perron:** Monsieur le président, j'ai une demande à faire.

**Le président:** Vous avez la parole, monsieur Perron.

**M. Yves Perron:** Pourrait-on laisser quelques minutes à M. Brubacher pour qu'il nous exprime les grandes lignes de son témoignage en une ou deux minutes? Le son sera peut-être meilleur que tantôt.

**Le président:** Les interprètes ont déjà dit que le son était mauvais. Je m'excuse auprès de M. Brubacher, mais il faut absolument avoir une certaine qualité de son pour pouvoir entendre le témoignage.

**M. Yves Perron:** Peut-il alors nous faire parvenir un résumé de ce qu'il voulait nous dire? Ainsi, nous pourrions bénéficier de son témoignage. Je suis désolé pour lui. Je trouve cela très dommage qu'il n'ait pu terminer son témoignage.

**Le président:** C'est une très bonne suggestion, monsieur Perron. Je vais inviter M. Brubacher à nous transmettre un résumé.

[Traduction]

Monsieur Brubacher, veuillez nous excuser, encore une fois. Si vous souhaitez nous présenter un mémoire, soyez assuré que nous en tiendrons compte dans notre étude. Nous pourrions peut-être vous inviter à comparaître à titre de témoin une autre fois.

C'est tout le temps que nous avons pour ce groupe de témoins.

Je tiens à remercier nos témoins d'aujourd'hui. M. Brubacher, de Bio-En Power, Mme Carla Ventin, de Produits alimentaires et de consommation du Canada, Mme Elisabeth Kawaja et M. Philippe Blondin, d'Aliments Whyte's inc., merci beaucoup d'être venus. Vous êtes libres de partir.

J'ai juste quelques points très courts à aborder. Je veux m'assurer cette fois que nous réduirons le temps de parole des témoins de 10 minutes à 7 minutes, comme convenu. Nous n'avons pu le faire aujourd'hui, puisque nos témoins avaient déjà fourni leur déclaration, mais la prochaine réunion... Elle n'aura pas lieu mardi, mais vendredi prochain, le 22 mai, alors que nous accueillerons la ministre Bibeau. Je pense, si cela vous convient et qu'il n'y a pas de problèmes... Je pense que nous étions tous d'accord, mais je ne sais pas s'il y a des problèmes ou des questions à ce sujet.

• (1600)

[Français]

**M. Yves Perron:** J'ai une question, monsieur le président.

Mes collègues ont-ils pu prendre en considération ma réponse envoyée par courriel? J'y proposais de modifier nos interventions pour nous permettre d'avoir un deuxième tour de questions complet, quitte à avoir cinq minutes plutôt que six. Ce serait juste pour tout le monde. Il pourrait ainsi y avoir deux tours de questions complets.

Avez-vous examiné cette proposition, monsieur le président?

**Le président:** Oui. Comme je ne l'ai reçu qu'aujourd'hui, je n'ai pas encore eu la chance d'envoyer votre message. Je vais demander à tous s'ils veulent diminuer le temps de parole de chaque parti pour permettre un deuxième tour. C'est une chose qui est possible, mais il faut que j'aie l'accord de tous les partis.

**M. Yves Perron:** On peut acheminer mon courriel à mes collègues pour qu'ils en prennent connaissance. Ce n'est pas un problème pour moi si la décision n'est pas prise aujourd'hui. J'invite mes collègues à examiner ma proposition. Cela nous permettrait d'avoir un deuxième tour de questions et, surtout, d'avoir des tours de questions complets.

J'aurais une autre petite question, monsieur le président. Je sais que je suis embêtant aujourd'hui.

Dans le document de la Bibliothèque, il est écrit — j'espère que c'est une erreur d'inattention — que la deuxième partie de la réunion d'aujourd'hui était consacrée aux petites entreprises. Suis-je dans l'erreur?

**Le président:** Je devrai vérifier auprès du greffier.

**M. Yves Perron:** J'espère que oui, parce que nous avons terminé avec des représentants de deux grandes entreprises. Nous n'avons entendu aucun représentant de petite entreprise. Il faudrait peut-être vérifier cela pour la prochaine fois.

**Le président:** Je vais le faire, monsieur Perron. La prochaine fois, nous ajouterons 9 ou 10 minutes en réduisant le temps accordé aux remarques préliminaires. Cela nous permettra peut-être de nous rendre au deuxième tour. Nous nous ajusterons.

**M. Yves Perron:** Vous comprendrez que mon inquiétude n'est pas que nous ne puissions pas nous rendre au deuxième tour, c'est que celui-ci soit incomplet et que M. MacGregor et moi ne puissions pas nous exprimer. Je crois que M. MacGregor, du moins, n'y verra aucune objection.

**Le président:** Je vais faire un suivi avant la prochaine réunion.

**M. Yves Perron:** D'accord, je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Très bien; y a-t-il d'autres commentaires ou questions pour le témoin?

---

Puisqu'il n'y en a pas, je vous souhaite une très bonne fin de semaine. Amusez-vous bien et soyez prudents. Merci beaucoup de votre participation. Au revoir, tout le monde.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>